

WAR Raok!

La VOIX de la nation Bretonne

mouezh Breizh

n° 27 5€



La Bretagne sous harcèlement moral

*Loi oppressive, Etat répressif, justice dépressive :
la Bretagne soumise au harcèlement moral*



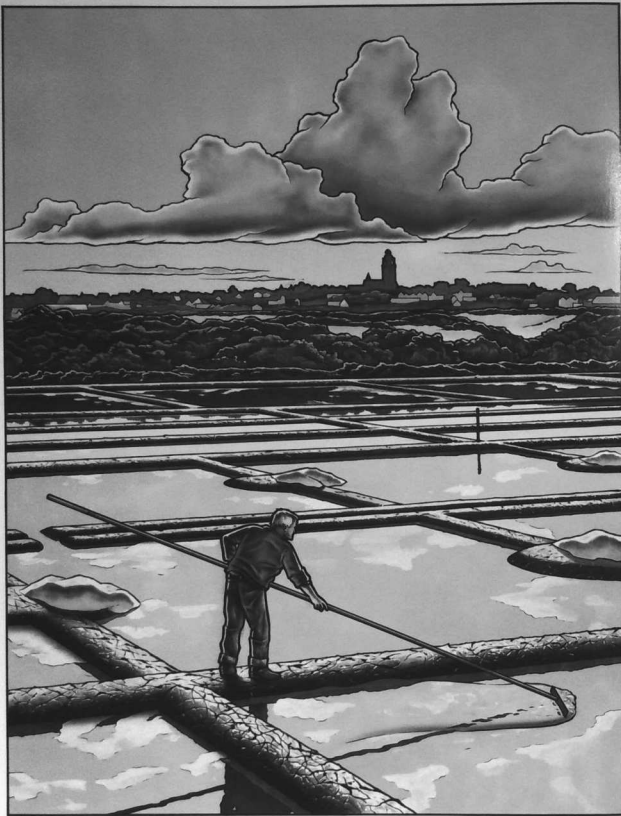
**BLEIMOR, UN SCOUTISME
AUTHENTIQUÉMENT BRETON**



**HENT AN DAZONT
4 PAGES EN BRETON**



**IX^e CONGRÈS D'ADSAV!
DES SOLUTIONS FACE À LA TEMPÊTE**



Ver nioù holen gwenn sammet en adern,
Madoù ar gweran, kaer a lugern.
Greomp egistañ, na lezomp ket,
Timat da'l labour! Hag e vimp gwalc'het.

Illustration originale : An nozenn, "m'arvion hollad, p'arvion sammet en adern..."



mes chers compatriotes,

Lorsque je vous ai transmis mes vœux pour l'année 2009, j'ai mis l'accent sur la crise économique qui

frappe la Bretagne. Confrontés à l'adversité, nos compatriotes prennent souvent le taureau par les cornes. Tel artisan fera vivre son entreprise, en dépit du fisc qui l'étouffe; tel salarié sauvera son emploi à force d'abnégation. Tel entrepreneur aura une idée de génie qui lui permettra de conquérir de nouveaux marchés. Face à la dépression économique, l'énergie, la créativité, l'esprit d'entreprise des Bretons sont des atouts majeurs. Pourtant, à défaut de cohérence d'ensemble, la situation particulière de notre pays limite les effets de ces initiatives : les Bretons sont un peuple privé d'Etat, donc privé de direction. Ce ne sont pas les initiatives microscopiques d'une "région" ou d'un "département" qui y changeront grand-chose. Face aux crises économiques, les meilleures volontés individuelles finissent par se briser sur un écueil majeur, l'Etat français. La France a démontré mille fois sa vision de la Bretagne. On attend de nous d'être le rouage docile et terre d'une mécanique hexagonale. Cette mécanique, qui soit dit en passant souffre de pannes chroniques, n'a pas été conçue en fonction de vos intérêts. Ce qui prime, ce sont les intérêts de l'administration, des banques, des groupes économiques qui ont leur siège à Paris. En un mot, la France nous coupe les ailes pour mieux nous enfermer dans ses modèles stériles. Les efforts isolés ne remplaceront jamais la force de direction qu'apporte une main ferme sur un gouvernement solide. Aussi ai-je pris la décision de poser haut et fort cette question de l'indépendance bretonne, au moment où elle nous fait le plus défaut. Tandis qu'on nous présente la fable d'un parapluie français censé nous protéger des crises, sachons rappeler l'évidence : ce sont les petites nations dynamiques qui s'adaptent le mieux. Nous le rappellerons d'ador sur le terrain, en poursuivant notre implantation dans des cantons sur l'ensemble du territoire breton. Mais 2009 sera aussi l'année des élections européennes. Ces élections n'ont pas pour but de laisser le vote breton s'exprimer; au contraire, nos voix seront noyées dans une circonscription électorale de type "Grand Ouest" qui dépasse largement la Bretagne. Ce handicap ne doit pas nous forcer au silence. Bien au contraire, il doit nous permettre de porter dans les enceintes interna-

EDITORIAL

UNE ANNÉE D'ENJEUX ÉLECTORAUX

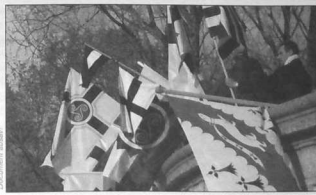
tionales le débat sur notre condition de peuple privé de toute représentation. Si Ecossais, Flamands ou Catalans peuvent élire des députés au parlement européen, pourquoi pas nous ? Il est d'autant plus important de dénoncer

cette imposture que la circonscription "Grand Ouest" anticipe peut-être une prochaine région hexagonale du même nom dont le résultat serait d'affaiblir davantage la nation bretonne. Notre premier objectif pour 2009 sera donc de mener une grande campagne de sensibilisation tant en Bretagne qu'en Europe pour dénoncer cet inacceptable déni de démocratie. Dénoncer c'est bien, proposer c'est mieux. Notre second objectif sera de diffuser notre vision de la Bretagne dans l'Europe par tous les moyens à notre disposition. Une Bretagne libre dans une Europe aux cent drapeaux. Notre congrès national se tiendra en novembre 2009. Il marquera les dix ans de la création d'AdSav! Fort de votre aide, je compte en faire un grand événement européen, afin de placer définitivement le peuple breton sur la carte des peuples européens reconnus pour leur goût d'indépendance.

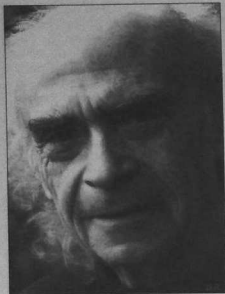
Bevet Breizh ! Bevet Europa !
Frederic ar Boudier, président d'AdSav!

Dans ce numéro

Editorial	3
Buan ha Buan	4
Sociétés	7
Fin du repos dominical : une rupture civilisationnelle	7
Tribune libre : les leçons pas le social à la gauche Breizh (Un socialisme autrichien breton)	9
BOBBIER / UN DRAPEAU / UN PEUPLE / UN PAYS	10
Loi oppressive, Etat répressif, justice dépressive : la Bretagne soumise au harcèlement moral	18
Histoire : Kant, Hegel, la Vendée et la violence révolutionnaire au nom de la liberté	19
Hent an Dezont : Votre cahier de 4 pages en breton	23
Keic'h Studi Buhez ha Bro	24
Nationalisme : L'irremplaçable nationalisme	26
Inde : Jawaharlal Nehru et l'indépendantisme indien	28
IX ^e Congrès AdSav! Des solutions face à la tempête	30
Littérature : La littérature pour la jeunesse reflet de notre temps	30
Spiritualité : Le culte solaire	30
Nature : Le loup, dieu ou démon ?	37
Lip-e-bav : La crépidule	38
Vous avez la parole	38
La vie politique bretonne	38



WAR RAOK
Comité de rédaction : Mervadeg de Keranfelec'h, Erwan Pennehan, Ogham, Michèle Huat, Erwan Houlardon, Mark an Trenez, An Douarregin, Gwendal Pennaroch.
Administration / Secrétariat : Mervadeg de Keranfelec'h
Directeur de la publication : P'adig Mouton
Maquette : yveline - Photo de couverture : yveline
Ont collaboré à ce numéro : Mervadeg de Keranfelec'h, Yann Kernehan, Yveline Douarregin, Yveline Pennehan, Frederic ar Boudier, Du Para, J. Lou, An Douarregin, Yveline de Chaignes, Erwan Houlardon, Gouven Targuy, Ar Boudraek, Sylvain Marquis, Lutz Odele Schwaner, Yann Dohet.
Droit légal à peultron, ISSN : 1624-7418.
Reproduction interdite, sous droits réservés.
Certains textes publiés dans la revue peuvent ne pas correspondre nécessairement à la ligne éditoriale de WAR RAOK. Toutefois nous jugeons qu'ils représentent un intérêt certain car ils associent dans cette revue libre et dissidente qui nous sommes. Ils contribueront également à renforcer cette résistance bretonne que nous sommes si fiers d'incarner.
Rédaction : WAR RAOK BP 80337 - 35003 Rennes Cedex 2
www.adsav.info



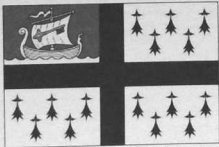
Mort de l'écrivain Jean Markale

Né à Paris, le 23 mai 1928, Jacques Bertrand, plus connu sous son nom de plume de Jean Markale, se rattachait à la Bretagne par une de ses grands-mères et une de ses grands-tantes religieuses. En 1945, il fait la connaissance de l'abbé Henri Gillard recteur de Tréhoréteuc, petite paroisse isolée au cœur de la forêt de Brocéliand. C'est dans cette forêt légendaire qu'il va consacrer une grande partie de son temps à exalter la légende arthurienne. Jean Markale a publié plus de cent ouvrages, 102 exactement, consacrés pour la plupart aux civilisations celtiques et plus particulièrement au cycle du roi Arthur, parmi lesquels un "Cycle du Graal" en huit tomes. Il s'intéresse également à l'ésotérisme à travers des sujets comme les Templiers ou les Cathares. Accusé de publier des ouvrages douteux sur "un celtisme de pacotille", contesté par les universitaires et par les celtistes qui lui reprochent de se poser en grand spécialiste des cultures celtiques en ayant accès aux grands textes celtiques qu'à travers des traductions. Jean Markale entendait tout simplement faire œuvre de vulgarisation auprès d'un public populaire. Il a ainsi fait découvrir à un large public l'épopée celtique, connaissance réservée auparavant à une "élite" de chercheurs. Du fait d'un réel engouement en Europe et en Amérique du Nord pour les anciens Celtes, ses livres furent traduits en d'autres langues, dont l'allemand, l'anglais, l'italien, l'espagnol... Son plus grand succès devait être La Femme celt. Un livre de 412 pages maintes fois réédité en français, puis publié en anglais sous

le titre Women of the Celts. Ce fut un succès international. Publié en une vingtaine de langues et vendu à plus d'un million d'exemplaires. Dans ce livre, Jean Markale affirme que, chez les anciens Celtes, régnait une véritable égalité entre les femmes et les hommes, et qu'elle constituait une des différences fondamentales entre la civilisation celtique et la civilisation romaine. Celle-ci s'étant imposée en Europe et ayant subverti le christianisme, les femmes avaient été reléguées pendant des siècles dans un statut d'infériorité insupportable. Très fatigué et connaissant de graves problèmes de santé, Jean Markale s'est éteint à l'âge de 80 ans à Auray dans ce pays vannetais qu'il aimait tant.

Le nouveau drapeau de Saint-Nazaire

Après le superbe drapeau du Pays de Retz, voilà le drapeau de Saint-Nazaire. Ce drapeau répond aux critères de vexillologie, au contexte historique de la ville de Saint-Nazaire dans l'histoire de la Bretagne, à son important passé maritime ainsi qu'à l'illustre position de son port sur l'estuaire de la Loire. La reprise de la croix noire aux mouchetures d'hermine de l'Amirauté de Bretagne s'imposait donc. En espérant que ce dernier flotte massivement dans le pays de Saint-Nazaire, terre bretonne, mais également sur le fronton de la mairie et autres bâtiments municipaux.



PSA vivra !

Thierry Le Béhérec candidat d'AdSAV, le parti du peuple breton, aux dernières cantonales sur Châteaugiron et ancien de PSA soutient les salariés de la filière automobile dans cette période difficile marquée par le retour du chômage. PSA doit faire face à la situation difficile qui frappe l'ensemble du secteur automobile et c'est tout un bassin d'emploi qui est concerné par le dernier plan massif de suppression de postes (1750 comprenant



850 arrêts volontaires et 900 mutations). Des Bretons obligés de s'extier, la Bretagne ne connaît que trop. Le parti du peuple breton répond : ça suffit ! La solution n'est pas de remettre en cause le modèle de l'économie de marché comme le font certains irresponsables mais bien de renforcer la compétitivité de l'industrie automobile et de soutenir nos compatriotes dans ce moment difficile. Au lieu des mesures auxquelles l'Etat français et ses excroissances régionales et départementales nous ont habitués, AdSAV propose des solutions d'urgence pour maintenir des emplois en Bretagne pour les Bretons : nous avons besoin d'une action forte et ciblée soumise à des engagements clairs de la part du constructeur automobile et non d'un saupoudrage de subventions sans contrepartie, qui équivalent au gaspillage de votre argent. Seule une concertation qui allie la "carotte" au "bâton" permettra au secteur automobile de survivre et à l'argent public d'être bien employé. C'est en temps de crise qu'on perçoit l'inefficacité du modèle français et tout ce que nous aurions à gagner à la mise en place d'un Etat breton qui soutiendrait plus efficacement l'économie bretonne, grâce notamment à une meilleure gestion de vos impôts.

(Source : AdSAV, Parti du Peuple Breton).

Les "autonomistes" en tête aux élections provinciales du Sud-Tyrol

Le Parti Populaire du Tyrol du Sud (Südtiroler Volkspartei, SVP), principale formation "autonomiste" sud-Tyrolienne a très largement gagné les élections provinciales qui ont eu lieu dans ce territoire alpin, de majorité germanophone mais situé en Italie. Le SVP, qui réclame une très large autonomie pour le Tyrol du Sud, a obtenu 48,1% des votes. La surprise vient aussi des nationalistes radicaux Die Freiheitlichen, qui avec 14,3% est la seconde formation du Sud Tyrol. Cette formation, souvent classée à l'extrême droite de l'échiquier politique sud-



tyrolien a presque multiplié par trois ses résultats d'il y a cinq ans. Le Pôle de la Liberté du Premier ministre italien Silvio Berlusconi est la troisième formation, avec 8,3% des votes. Ensuite viennent le Parti Démocratique (5,9%), les Verts (5,8%) et le nouveau parti de la Liberté du Tyrol du Sud (Südtiroler Freiheit), avec 4,9% des votes. Cette formation souhaite l'organisation d'un référendum afin que le Tyrol du Sud soit réunifié à l'Autriche. La liste du SVP était conduite par Luis Durnwalder, qui a été le président de la province du Tyrol du Sud pendant les 19 dernières années. Malgré sa victoire écrasante, le SVP a subi une baisse de 7,5 points en pourcentage. La participation s'est située cette année à 80%. Elle est élevée mais est inférieure de deux points par rapport aux précédentes élections.

La fonte des glaces, responsable de la prochaine immigration massive !

Faut-il en rire au point d'en pleurer à la lecture d'un tel titre ? Et pourtant c'est la "réalité" que deux fameux "chercheurs" de l'UE, un espagnol et une autrichienne, veulent nous faire croire dans leur rapport ahurissant annoncé depuis le 21 mars 2008 au Conseil européen de Bruxelles et contre lequel personne ne s'est encore fait entendre ! Lâcheté quand tu nous tiens ! En effet, on peut y lire : "L'Europe doit se tenir prête à accueillir une vague d'immigration d'un genre nouveau : des millions de personnes poussées par les conséquences du réchauffement climatique à fuir leur pays vont devenir des réfugiés climatiques". On connaissait déjà les réfugiés politiques, maintenant il faudra s'habituer aux "réfugiés climatiques" ! Incroyable mais vrai ! "Le réchauffement climatique de la planète et la montée des eaux exacerbent des situations, des tensions et l'instabilité..." responsables à leurs yeux et par voie de conséquence... "d'un cercle vicieux de dégradation, de migrations et de conflits territoriaux ali-

mentant les tensions ethniques, religieuses et politiques... d'où une vague massive de migration qui va atteindre l'Europe"... qu'il faudra bien sûr accepter, résigné et désabusé que nous sommes face à cette invasion et occupation programmées. Le constat est d'autant plus accablant que de nombreux Européens semblent s'être résignés à ne plus être maîtres chez eux.

Un nouveau référendum irlandais sur le traité de Lisbonne ?

L'Union Européenne vient d'entériner un nouvel accord ouvrant ainsi la voie à un nouveau référendum en Irlande sur le traité de Lisbonne. Le Sinn Féin, parti nationaliste irlandais opposé au traité, a immédiatement dénoncé cette "arnaque" à l'encontre du peuple irlandais.



Rappelons que le Sinn Féin a été le principal parti politique irlandais à s'opposer et à faire campagne contre le traité en appelant à voter "non" au référendum de juin. Au nom de la formation nationaliste irlandaise, Padraig Mac Lochlainn a qualifié de "farcé" le texte entièrement rédigé par les dirigeants européens réunis à Bruxelles. Cet accord est en fait un véritable chantage qui exige que le gouvernement irlandais s'engage à ratifier le traité de Lisbonne d'ici la fin du mandat de l'actuelle commission européenne en échange de certaines conditions, notamment le maintien de son commissaire ! Et le Sinn Féin de préciser : "Ce texte est une farce qui non seulement ne s'attaque pas aux raisons pour lesquelles les gens ont rejeté le traité, mais qui représente un ensemble de propositions cherchant délibérément à arnaquer le peuple irlandais. C'est un réel mépris à l'égard du peuple irlandais." L'Irlande a eu l'expérience d'une colonisation britannique séculaire et le peuple irlandais ne manque pas de mémoire. L'Irlande fait partie de l'Europe, mais elle ne veut pas devenir une colonie de l'UE.

communiqué

Un référendum ? Pourquoi pas, mais pour l'indépendance !



Depuis quelques jours, on ne parle plus que d'une chose en Bretagne : les compétences en géographie du chef de l'Etat français. Nantes est en effet en Bretagne, elle fut même la principale de nos capitales historiques. La manière des réactions à cette "petite phrase" a un caractère à la fois rassurant et inquiétant. Rassurant car elles prouvent que de nombreux Bretons résistent toujours à la négation de notre histoire et de nos frontières par l'Etat français. Inquiétant, car elles mettent en lumière l'indigence politique de notre pays : c'est la France qui définit toujours les priorités et contrôle les débats. La France veut-elle réformer sa carte administrative pour la rendre compatible avec nos frontières historiques ? On verra bien, nous avons envie de dire "chiche". Que la France respecte nos frontières historiques pour tracer ses propres circonscriptions administratives est la moindre des choses. Cette évolution aurait au moins l'avantage de mettre en sourdine la mauvaise foi flagrante et la propagande éhémère qui accompagnent le découpage actuel. A ceux qui s'attendent à des miracles nous répondons : gardez les pieds sur terre ! Car rien n'indique que cette hypothétique réforme administrative s'accompagne d'un ralentissement de la francisation à outrance de notre pays. Tout suggère plutôt le contraire, qu'il s'agisse des atteintes portées à notre langue, notre culture ou à l'intégrité de notre peuple. A ceux qui veulent soumettre le tracé de nos frontières nous demandons : dans quel but ? Pourquoi soumettre des frontières maintes fois confirmées par le droit international à des manœuvres électoralistes lorsque la France semble enfin disposée à les reconnaître ? Ne serait-il pas plus opportun de demander au peuple breton, dans son ensemble, de confirmer qu'il souhaite mener une vie normale de peuple indépendant ? (Source : AdSAV, Parti du Peuple Breton)

Librairie
DOBRÉE

14,
rue Voltaire
NANTES

Tél. 02 40 69 84 84
Fax 02 40 73 49 41
E-mail : info@librairiedobree.com
Site : www.librairiedobree.com

ouvert
du mardi au samedi
10 H 00 - 12 H 00
14 H 00 - 19 H 00

ART - RELIGION
LITTÉRATURE
POÉSIE - PHILOSOPHIE
POLITIQUE
JEUNESSE - MARINE
TOURISME
MONTAGNE - MÉDECINE
HISTOIRE ET HUMOUR
MUSIQUE

La Bretagne est-elle vouée à devenir une vaste poubelle ?

Régulièrement de graves menaces pèsent sur notre environnement. Après le projet de la méga-décharge en pleine forêt mythique de Brocéliande, ou ce futur projet à Guéméné-Penfao... c'est maintenant au cœur du Centre Bretagne, sur la commune de Plouray (Morbihan) proche des Montagnes Noires, que la société *Go-Dauphin Environnement* (GDE) vient d'acheter dans la plus grande discrétion 165 hectares de bonnes terres agricoles pour y créer un centre d'enfouissement de résidus de broyage automobiles. Sur ce site seraient stockés plus de 150 000 tonnes de déchets pendant 20 ans. Les travaux de forage ont commencé en toute illégalité. En effet, tous travaux de forage sont soumis à déclaration auprès de la DRIRE à partir du moment où ils sont supérieurs à 10 mètres, ce qui est le cas. La DRIRE, par courrier, a confirmé qu'aucune demande n'avait été formulée ! Une plainte a été immédiatement déposée par l'association *Nature et Patrimoine Centre Bretagne* au motif de forages illicites. Si ce projet de l'implantation d'un centre d'enfouissement et de traitement de résidus dangereux de broyage automobiles venait à se réaliser, il mettrait en danger à la fois la santé de la population locale, la qualité de l'eau avec le risque de contamination par infiltration de la nappe souterraine d'une part, du cours d'eau le Staven et, surtout, de la rivière Elle, d'autre part, sans oublier l'environnement défiguré.



(voir le sondage réalisé en Irlande où 66% des Irlandais réclament un durcissement en matière d'immigration), la France persiste et signe, gangrenée par l'humanitarisme dominant et tremble sous les pressions d'une nébuleuse d'associations du lobby immigrationniste.

A quand une Bretagne sans paysans ?

Alors que la dérégulation de la PAC livre les prix agricoles aux spéculateurs, il est évident que toute prévision des revenus des agriculteurs relève actuellement d'une acrobatie à très haut risque. La publication aujourd'hui des "comptes prévisionnels 2008 de l'agriculture" bâtis sur des moyennes ne donne pas de vision réaliste de la situation des agriculteurs. Outre la déstabilisation des marchés, ces tentatives de prévision révèlent aussi une détérioration généralisée des résultats économiques de l'ensemble des secteurs de production agricole. La production de lait de vache semble échapper à cette évolution mais, hélas, cette embellie est d'ores et déjà compromise par les accords de baisse de prix pour les mois à venir. Les agriculteurs n'ont pas besoin de ces prévisions pour comprendre et vérifier qu'ils sont les victimes de la libéralisation outrancière voulue par la Commission et cautionnée par la France. La seule réorientation décidée par l'accord du 20 novembre à Bruxelles étant celle des aides, il faudra beaucoup de mauvaise foi au ministre français de l'agriculture et à ceux qui ont cautionné cette stratégie pour trouver à qui reprendre les aides à redistribuer.

(Source : *Coordination rurale*).

Fin du repos dominical : une rupture civilisationnelle

économiquement, socialement voire écologiquement rien ne justifie le travail du gouvernement français entend l'imposer même si 84% des personnes interrogées y sont farouchement hostiles.



par Meriadeq de Keranfec'h

Les raisons de cette volonté ne seraient-elles pas idéologiques ? Détruire les repères traditionnels et familiaux, religieux et civilisationnels tout en étendant la sphère du monde marchand. Ne serait-ce pas la seule et unique justification possible de cette réforme ? Ouvrir un nouveau champ d'expansion (magasins et commerces ouverts 24 heures sur 24) sur le modèle américain et céder ainsi aux demandes de grands intérêts. Gagner plus doit-il devenir le principal objectif de l'existence ? N'est-ce pas non plus un pas supplémentaire dans la destruction de notre vie collective ? Pourquoi cette obstination du gouvernement français à battre en brèche le repos dominical ? Ce n'est absolument pas justifié économiquement. En effet, le nombre d'emplois susceptibles d'être créés par cette mesure risque d'être nettement inférieur à celui des emplois qui seront détruits dans le commerce de proximité. Sur le plan social, la question n'est pas de savoir si les gens souhaitent effectuer leurs achats le dimanche, elle est de savoir s'ils souhaitent travailler le dimanche. A cette dernière question la réponse est non. Pourquoi cette même question du travail le dimanche n'a-t-elle pas été posée pour les services publics, fermés du samedi midi au lundi matin ? Dans cette fuite en avant du "travailler plus pour consommer plus", il y a fort à craindre que les plus faibles risquent bien, à nouveau, d'être les grands perdants d'une société qui, à travers un tel projet, ne leur laisserait que la part du pauvre. On évoque le fait que cela permettrait d'augmenter les bas salaires !

Une personne gagnant le S.M.I.C pourrait effectivement améliorer son salaire en travaillant deux dimanches par mois, mais à quel prix ? Cette possibilité ne détruirait-elle pas autre chose d'important dans sa vie ? Comme nous l'avons exprimé précédemment, la suppression du repos dominical s'inscrit également dans la logique de l'idéologie unique. Il faut briser les repères communautaires, rompre avec les traditions. Le dimanche férié est issu de la tradition européenne et chrétienne. Le choix du dimanche comme jour du repos hebdomadaire est un choix nécessaire à la vie communautaire. Les rassemblements familiaux, associatifs, sportifs ou religieux ne sont possibles que parce que, chaque dimanche, l'activité économique s'interrompt... et ce n'est pas seulement de la messe dominicale qu'il est question ou l'un des tout premiers commandements de Dieu comme le rappelle Mgr Jean-

Marie Le Vert, évêque de Quimper, même si pour les Chrétiens le dimanche doit être vécu différemment des autres jours, à commencer par le rassemblement eucharistique, sinon il n'y a aucune raison d'en faire un jour différent. Certes l'Eglise doit rappeler aux fidèles de participer à la messe où se rassemble la communauté chrétienne le dimanche, mais nous ne devons pas camper uniquement sur des arguments religieux mais avancer des arguments sociaux et sociologiques propres à être entendus par tous. En réalité, il s'agit d'une position sociale qu'ecclésiastique. Elle repose sur une conception de l'homme qui ne le réduit pas au simple rôle de consommateur. Elle souligne que la famille devrait apparaître comme le premier facteur de l'insertion, de l'éducation, du lien entre les générations... Nous ne souhaitons pas que la loi ouvre peu à peu des brèches à même de considérer le dimanche comme n'importe quel autre jour de la semaine. Il y a déjà assez de personnes qui, du fait de leur métier ou pour des raisons économiques, sont contraintes de travailler le dimanche pour ne pas en rajouter. Le dimanche doit rester temps de rupture, de repos, de détente en famille, d'activités communes. Il doit permettre à chacun de se ressourcer, compte tenu des conditions de travail souvent pénibles. Il faut privilégier le droit de vivre avec sa famille. En effet, le travail des ménages conduit à passer plus de temps au bureau ou à l'usine que chez soi. Il faut absolument préserver les moments de rencontre avec les enfants, les parents, les amis. C'est dans ces temps de repos que se construisent les liens sociaux, que se pratiquent les activités culturelles et sportives, que la famille se retrouve. Il serait fortement dommageable de les priver de cette humanité par des compensations financières. Enfin du point de vue purement économique, peut-on vraiment penser que les familles consomment plus grâce à l'ouverture des commerces le dimanche alors que leur pouvoir d'achat ne change pas ? La question du travail le dimanche mériterait bien cette courte observation et la Bretagne doit incarner la résistance à ce gouvernement colonial français. Résister est le mot d'ordre qu'il faut sans cesse répéter, avec le courage qui chaque fois l'accompagne.

Ne laissons pas le social à la gauche




Je ne suis aucunement économiste ni par conséquent n'ai aucune compétence particulière pour écrire sur l'économie. D'autres que moi le feront bien mieux. J'ai cependant des convictions sociales et tiens simplement à rappeler ici certains fondamentaux que tout défenseur de la cause bretonne et de l'Europe des peuples doit avoir présents à l'esprit.

S'il convient de rejeter tout socialisme, c'est-à-dire tout dirigisme étatique de l'économie, tout centralisme économique, le social, quant à lui, doit être un souci constant pour notre peuple. Car le libéralisme, lui non plus, ne convient pas, qui, oubliant souvent la misère du peuple (chômage, précarité, pouvoir d'achat, pensions, délocalisations...) ne

pense qu'à ses actionnaires anonymes et aboutit au financialisme mondialisé et aux pouvoirs de l'argent apatrides. Certes la Bretagne sera bien petite pour gérer seule ce que d'ores et déjà la France ne peut plus faire. Mais, contrairement à la France et à ses rêves de gloire-surannés, il convient d'élaborer au plus vite une Europe fédérale des Peuples où la Bretagne aura toute sa place et notamment l'autorité nécessaire à prendre ses décisions nationales, mais dans un grand marché, le plus grand du monde encore, en nombres d'habitants de pays développés et en PIB (produit intérieur brut). Celui-ci résolument ouvert à l'intérieur de l'Union, pourra négocier et décider de son avenir, quant à l'extérieur, dans la compétition mondiale des blocs civilisationnels (USA, Chine, Inde, Russie...). C'est la seule alternative sérieuse face au mondialisme capitaliste qui demeure, en soi, la seule perspective économique viable actuellement, mais qui, comme sur le plan écologique, demande à être contrôlée et régulée, notamment par les États. Enfin, s'il s'agit bien, comme notre programme politique l'indique, de fonder notre économie nationale sur la liberté d'entreprendre, d'investir, de travailler ;

il s'agit également, d'une part, que le politique puisse non pas gérer ni encore moins posséder l'économie, là n'est pas son rôle, mais bien guider, orienter, impulser les grandes décisions, les grands marchés ou travaux, les grands projets qui touchent à la nation et, par conséquent lui appartienent de droit, et, d'autre part que l'état protège toujours les plus faibles ou démunis (chômeurs, femmes et leurs enfants, jeunes, retraités, malades...) par une politique sociale forte et volontaire.

Il est urgent de comprendre que, si le social ne détermine pas les fins politiques de l'histoire (la lutte des classes n'est pas le moteur des sociétés, puisque ce sont le facteur national, les peuples et les blocs civilisationnels qui mènent la danse depuis toujours), c'est justement dans la nation, le peuple, que le social doit trouver ses bases et que l'utilité de corporations ou branches professionnelles (de l'apprenti au patron, du "petit" au plus "gros") est à réétudier, à rétablir pour la cohésion et l'harmonie économiques et sociales, face à un syndicalisme français d'obédience marxiste ou gauchiste, complètement erroné, désavoué et réactionnaire. Le "vertical" national donnera toutes les solidarités que "l'horizontal" de classe n'a pas su, pas pu trouver, jamais, en menant de surcroît à la faillite et à la dictature des peuples à qui il fut imposé et que conclut définitivement la chute du mur de Berlin.

Tout est à inventer, si ces bases fondamentales sont présentes dans nos esprits, et le plus simple, et le plus tôt, sera le mieux pour les peuples breton et européens. Ainsi notre nationalisme breton et notre fédéralisme européen enfanteront une économie à taille et à âme humaines, voire humanistes, précisément comme la Bretagne ; ce que ni le socialisme raide, ni le capitalisme pur n'ont su et ne sauront jamais faire. Mais rappelons-nous bien, économie et politique sont intimement liées, indissociables et constamment interconnectées. **Et c'est au pouvoir politique d'imaginer, de créer et de conduire.** A partir de là, encore une fois, nous ne verrons dans cet article qu'un pensum de base. 

par Yves Penbert

Bleimor, un scoutisme authentiquement breton

si les scouts et guides BLEIMOR appartiennent désormais au passé, il n'en reste pas moins que le bilan de cette formidable initiative a été d'une très grande fécondité culturelle et spirituelle. Des centaines de jeunes bretons et bretonnes doivent à ce mouvement d'être aujourd'hui des bretons à part entière, conscients de leur identité, sans ce passage à BLEIMOR, certains, et non des moindres très médiatisés, n'auraient aucune conscience de leurs racines celtiques.



Dès sa fondation en 1907 par Lord Baden-Powell, le scoutisme prend pied en Bretagne. Les troupes de scouts et de guides y sont très vite nombreuses d'autant qu'un tel mouvement s'inscrit bien dans la pédagogie d'éducation de la jeunesse de l'Eglise, qui en prend le contrôle et y voit une complémentarité à ses patronages. Ce scoutisme, malgré quelques références bretonnes (sigles, devises sur des fanions, écussons, quelques prises en compte de saints bretons, etc.) est un scoutisme français. Il ne se donne pas pour vocation d'éveiller dans sa jeunesse une conscience bretonne, si ce n'est un attachement sentimental-régionaliste à leur "gentille province", attachement subordonné à l'amour premier envers la "Grande Patrie France". Ce patriotisme va, du fait des événements qui vont déboucher sur la Première et Deuxième Guerre mondiale, trouver là le terrain

par Erwan Houardon

Former une jeunesse bretonne

idéal pour s'exprimer. C'est d'ailleurs des rangs du scoutisme que va sortir l'élite de la résistance non-communiste, une résistance de droite. La nuance est d'importance, car malgré quelques exceptions notables qui s'affirmeront sur une voie bretonne, le scoutisme, à l'instar de l'armée, de l'école sera un autre "grand creuset" de la francisation des Bretons. Ce constat ne mettant aucunement en cause l'idéal du scoutisme, dont les valeurs sont communes à toutes les jeunessees.

Dans ces premières décennies du XX^e siècle, alors que sévit une sorte de génocide culturel et linguistique contre les Bretons, s'ajoutant à une christianophobie gouvernementale, les mouvements de jeunesse existants, laïques ou confessionnels participent à cette francisation, le temps des cercles celtiques, des fêtes bretonnes, à l'exception du *Bleim-Brig* de l'abbé Perrot, n'est pas encore vraiment venu... Il faut attendre... 1943 pour que naisse un authentique mouvement de jeunesse

WAR RAOK

la voix de la nation bretonne — mouezh breizh



Collection particulière.

dont l'objectif avoué est de former des garçons et des filles ayant une conscience bretonne. Ce sera l'Urz Goanag Breizh (Ordre de l'Espérance de Bretagne), calqué sur l'Urda Gobaith Cymr, un mouvement de jeunesse du Pays de Galles¹⁾. Les événements liés à la guerre feront de l'U.G.B un mouvement éphémère, il disparaîtra pour cause d'interdiction à la "Libération". Sa courte existence n'en marquera pas moins la jeunesse qui sera passée dans ses rangs, et dont sortiront des consciences bretonnes qui s'affirmeront dans les années qui suivront. En 1946, à l'initiative de Perig Geraud-Keraod et de son épouse Lizig, jeune couple occitano-breton qui a déjà une solide expérience du scoutisme et une conscience bretonne sans complexe, va se créer le noyau d'un scoutisme purement breton, l'Urz Kowad Bleimor (Ordre des scouts Bleimor). Bleimor (Loup de mer), ce nom est choisi en référence au pseudonyme littéraire du poète gersois Jean-Pierre Calloc'h, mort au front en 1917, et qu'admire particulièrement Perig Geraud. Or, dans ces années d'immédiate après-guerre, où tout ce qui est breton est frappé d'opprobre, lancer un mouvement de jeunesse faisant référence à une identité bretonne affirmée est un pari risqué, mais ce n'est pas là un motif pour arrêter les Geraud-Keraod. C'est à l'occasion d'une conférence sur Olol²⁾ et l'Urz Goanag Breizh au Cercle Culturel d'Yvonna Galbrau en région parisienne, que les Geraud vont faire la connaissance d'un autre jeune couple, Herry Caouissin et son épouse Jeanne-Louise Leclerc, elle-même ancienne cheftaine à Saint-Brieuc. Une rencontre décisive. Les deux jeunes couples vont sympathiser, et se trouver de multiples points communs et complémentaires dans les mêmes projets, les mêmes idéaux. L'idée des Geraud de fon-

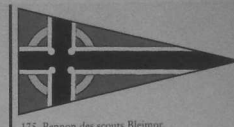
der un authentique scoutisme breton séduit les Caouissin et de nombreux compatriotes présents. Herry Caouissin y voit la reprise du flambeau de l'U.G.B qui vient de disparaître. Perig et Lizig Geraud tout l'intérêt de bénéficier de l'expérience culturelle bretonne des Caouissin, et de leurs relations dans le "milieu breton", tant en Bretagne que dans la capitale. Si les similitudes sont nombreuses, il n'y a cependant pas de filiation directe entre l'Urz Goanag Breizh et Bleimor. Ce sont deux genres différents. L'U.G.B s'apparente aux mouvements de patronnage style *Cours-Vaillants, Ames-Vaillantes*, alors que Bleimor se revendique du scoutisme Baden-Powell. Herry Caouissin ne considère d'ailleurs pas Bleimor comme étant l'héritier de l'U.G.B, mais comme un autre moyen de transmettre à la jeunesse bretonne l'idéal Feiz ha Breiz de l'abbé Perrot. C'est aussi la perception qu'en ont les Geraud. De l'idéal, des activités culturelles, spirituelles et physiques du scoutisme, de sa mythologie, de ses rituels et de ses uniformes, Bleimor les fera siens. Ce qui va faire la différence, toute son originalité, c'est la dimension bretonne, sans aucun chauvinisme qui serait contraire à l'esprit scout, qui sera donnée à toutes ses activités. Ainsi, chaque fois que cela sera nécessaire et possible il sera fait référence à tous les grands personnages et saints de l'Histoire de Bretagne. Les références supérieures seront, bien évidemment, Jean-Pierre Calloc'h, mais aussi Cadoudal, La Rouërie, et surtout l'abbé Perrot considéré comme martyr et saint, et l'exemple à suivre, tant dans sa foi chrétienne que dans son amour de la Bretagne. Une référence que certains anciens voudraient aujourd'hui encore occulter, car elle les renvoie à leur propre reniements...

Du scoutisme, les Bleimor en portent l'uniforme et les insignes communs aux autres troupes. Ce qui va là encore les distinguer, outre le port du célèbre *Kabig bleu-marine* à capuche, au tissu lourd et épais dessiné par les ateliers Le Mimor, c'est la "celtisation" des insignes par le choix des graphismes. Passionné d'histoire et de vexillologie, Perig Geraud va préférer comme drapeau l'antique *Kroaz Du* au moderne *Gwenn ha Du*. Ainsi les Bleimor vont disposer de leur propre drapeau, qui ne manque pas d'allure. "Une flamme triangulaire verte chargée d'une croix noire bordée de blanc, derrière laquelle figure un cercle jaune bordé de filets noirs, l'ensemble constituant une croix celtique. Le vert étant emprunté aux drapeaux de l'Urz Goanag Breizh qui existaient aussi sous cette forme"³⁾. Pour des raisons géographiques évidentes liés aux domiciles des cadres fondateurs, des familles dont les enfants vont être les premiers éléments et qui habitent la Capitale et ses banlieues où les Bretons émigrés sont nombreux, Bleimor va être davantage un scoutisme "parisien", hors-Bretagne, qu'un scoutisme "de Bretagne". Ce sera tout à la fois sa force et son handicap, mais n'al-térera en rien son rayonnement.

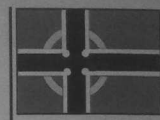
Une nouveauté hors du commun, un Bagad scout.

L'été 1946 à lieu, à Plomelin (29), le premier camp Bleimor. Une image souvenir marque l'événement et fait référence à un extrait d'un poème de J.P. Calloc'h, *Deski din va doue ar genion a zihun ur bobl, ha mont a rin kannad a oanag d'o adlarez d'am breizig kousket*, ("Apprenez-moi,

mon Dieu, les mots qui réveillent un peuple. Et j'rai, messager d'espérance, les répéter sur ma Bretagne endormie"⁴⁾. Cette citation n'a pas été choisie par hasard, elle résume bien "l'idéal Bleimor", réveiller chez les jeunes Bretons une conscience bretonne, et être des témoins de ce réveil sur une Bretagne complètement amnésique de son Histoire, de sa culture, de sa langue, une Bretagne bien plus qu'endormie, une Bretagne déjà en état de mort clinique... La grande originalité des Bleimor est la création, en 1949, d'un Bagad Scout. A cette époque les Bagadou se comptent sur les doigts d'une main, et pour des raisons aussi bien de cadres que financières, que culturelles, créer une telle formation est un pari risqué, mais après tout ce nouveau défi n'est pas pour déplaire aux Geraud et à ceux qui les suivent dans cette "aventure". Comme tous les Bagadou, il est formé de trois pupitres, bombardes, cornemuses, d'une batterie composée de tambours de fonds, de tambours de ténor et d'une basse. Les débuts, faite de moyens et d'expérience, sont difficiles, mais très vite ces deux handicaps vont être surmontés grâce, entre autres, à "d'anciens" sonneurs comme Dorig Le Voyer, Polig Monjaret, Hervé Le Men, Polig Thépot et bien d'autres qui dispensent leur savoir au cours de stages en région parisienne ou en Bretagne lors de camps. Justement, les camps de Pâques, d'été, les sorties de week-end dans les forêts d'Île-de-France seront autant d'occasions de parfaire l'apprentissage. Il en sera de même dans les locaux exigus de *Kervreiz* rue de Rennes dans le quartier Montparnasse. "Haut-Lieu" culturel breton, de musique, conférences, etc. La Mission bretonne de l'abbé Elie Gauthier, tout comme les domiciles de certains cadres accueilleront les jeunes apprentis sonneurs. Les Bleimor vont être très vite les figures très demandées des fêtes bretonnes renaissances. On n'est pas encore en ces fins des années 40 et les premières années 50 dans l'inflation de pseudo-fêtes bretonnes, telles qu'on les connaît aujourd'hui. Les Bleimor-Brag d'après guerre sont parmi les plus réussis (Locronan, Saint-Pol-de-Léon, Châteaulin, Kernasclédén). A l'occasion du *Bleimor-Brag* des Saints de Bretagne à Saint-Pol-de-Léon (1950), les Bleimor reçoivent une sorte de consécration. Cet événement signe en quelque sorte le début de formation impeccable, portant la magnifique bannière de Saint-Gildwenn surmontée de la croix potencieuse commune à tous les scouts. Les diverses troupes Bleimor (Paris, Rennes) portent les reliques des saints. Un film *Bleimor-Brag* de



175. Pennon des scouts Bleimor.



176. Drapeau des scouts Bleimor.

l'association *Brittia-films* des frères Caouissin immortalisera ces moments forts. Pour les Geraud, "filieux" de Herry Caouissin, ancien secrétaire de l'abbé Perrot, fondateur du *Bleimor-Brag*, cet événement est tout un symbole et cela l'est tout autant pour H. Caouissin. Mais ce *Bleimor-Brag* représente bien d'avantage encore. A cette occasion, les moines de Kerbenéat (Plouneventer 29), l'Evêché de Quimper et Léon annoncent la résurrection de l'antique abbaye de Landévennec, projet "foi" dont avant en 1935 révé l'abbé Perrot, Dom Godu et les leaders nationalistes bretons. Les scouts Bleimor n'ont alors que quatre années d'existence, mais ils seront par la suite de tous les *Bleimor-Brag*. Mais il y a aussi d'autres festivités auxquelles ils se doivent de répondre présent, Fêtes de Cornouailles de Quimper et surtout le Festival Interceltique qui se déroule à cette époque à Brest. Autant d'occasions de se faire connaître, de progresser, d'être acteurs des concours de *Bagadou*. Bien évidemment les Bleimor étant géographiquement surtout "parisiens", ils seront sollicités pour animer les nombreux pardons des Bretons de la région parisienne. Mais le rendez-vous incontournable sera celui de la Saint-Yves qui tous les mois de mai se tient aux Arènes de Lutèce. Une fête magnifique, sera jusqu'à l'aube des années 70, parmi les plus belles fêtes, authentiquement bretonne, à des années lumières des festivités "folkloriques" pour touristes d'aujourd'hui, qui sont tout sauf le reflet de l'âme de la Bretagne. Autre rendez-vous, l'Arbre de Noël des "petits Bretons". Bleimor, grâce aux aides généreuses de nombreux amis de Paris et de Bretagne, invite plus de 500 petits Bretons à une fête où l'ambiance bretonne est extraordinaire. Les scouts et les guides, les louvetaux y montrent leurs multiples talents d'acteurs, chanteurs, musiciens. Il faut avoir vécu une telle fête pour apprécier la convivialité, l'esprit authentiquement breton qui y régnait, car "on était tout simplement Breton", les idéologies d'aujourd'hui n'avaient aucun droit à revendiquer une quelconque présence. Nous ne pouvons passer sous silence, bien que cela arrange-

camp bleimor 1946



Deski din va doue ar genion a zihun ur bobl, ha mont a rin kannad a oanag d'o adlarez d'am breizig kousket. Bleimor, 98

Collection particulière.

rait certains anciens qui voudraient oublier cet épisode de leur jeunesse, la date du 12 décembre. Tous les ans à cette date, dans la crypte de l'église parisienne de Notre-Dame-des-Champs (quartier Montparnasse), est célébré par le Révérend Père Joseph Chardonnet⁵⁾, ou d'autres religieux, une messe-souvenir pour le recteur de Scrignac assassiné le 12 décembre 1943. La crypte est pleine, les Bleimor sont invités, au grand complet, duquel ils ont été placés. Au chant du *Du Feiz Hon Tadou Koz*, saluant à la scout, jeunes et anciens réaffirment leurs engagements, leurs promesses.

Dans un prochain numéro, seconde partie : la *Telenn Bleimor*, la revue *Sked et Sturier*, le Bagad remporte des championnats, la rupture.

NOTES :

- 1) Lire *WAR RAOKI* n°11, "Olol, une belle aventure pour la jeunesse bretonne".
- 2) Lire *Scouts et guides en Bretagne* de Christophe Carichon, éditions Yoran Embanner.
- 3) Dans *Les Drapeaux bretons* de Philippe Rault, Coop-Breizh.
- 4) Voir *WAR RAOKI* n° 24 qui a consacré une belle illustration à ce texte.
- 5) Père Joseph Chardonnet, 1910-2001. Il assurera durant de nombreuses années l'annonciation des Scouts Bleimor. Sources : Herry Caouissin (Bleimor, Olol, Urz Goanag Breizh).



Rachida Dati

Loi oppressive, Etat répressif, justice dépressive : la Bretagne soumise au harcèlement moral

préfecture de Rennes, Bretagne, novembre 2007. Rachida Dati, garde des sceaux de la république française, est descendue de Paris à la rencontre d'élus bretons, qui viennent d'apprendre, par simple courrier, la suppression de leurs tribunaux d'instance ou de commerce. L'intervention de la représentante du gouvernement français est ferme et lapidaire.

Goulven Tanguy

Après un court entretien en privé réservé aux élus UMP, destiné à la prévenir de toute attaque venant de son camp, elle énonce en quelques minutes la liste des tribunaux supprimés par son décret, puis repart en France. Ce décret, préparé en l'absence de toute concertation, que ce soit avec les élus locaux mais aussi en interne avec les différentes commissions qui font fonctionner son ministère, sera publié en février 2008 au *Journal Officiel* français, puis refait devant la menace d'une condamnation au conseil d'état français.

"Police française partout, justice bretonne nulle part". Ce slogan s'applique à la Bretagne depuis plusieurs siècles. Et l'avenir dira sans doute que la réforme visant à rendre l'instruction collégiale, programmée pour cette année 2009 par le président de nos voisins français, aura

rendu l'Etat français encore plus policier. Même si on ne se plaindra pas de la suppression de quelques postes de magistrats payés pour distiller dans les veines bretonnes le droit de l'occupant français et rendre à nos compatriotes une justice étrangère, c'est tout de même une part de notre passé qui disparaît avec ces tribunaux, ce sont les derniers "restachou" de l'administration territoriale ducale qui meurent avec la fermeture de ces tribunaux, que ce soit à Lannion, Quimperlé ou Morlaix.

En Breton, comme le souligne avec justesse Mikael Treguer dans la présentation de son dernier ouvrage, le mot *Gwir* signifie le Droit. Il signifie aussi ce qui est naturel et vrai. L'esprit de la loi est donc de dire ce qui est vrai, sans fard politique. La justice est vite devenue l'arme des pouvoirs arbitraires, tout comme la torture et les pressions psychologiques. Au lieu d'être l'expression naturelle d'une volonté collective, elle est devenue en France un moyen de pression collective. L'Etat fait la loi. Ainsi, la France se débarrasse symboliquement de ces lieux qui pourraient rappeler aux Bretons qu'ici on avait une justice de

proximité, une justice héritée des abbés ou des Ducs, même si aujourd'hui on n'y traitait plus que de droit du commerce ou des affaires familiales. La réforme est passée, prouvant qu'une nouvelle fois l'occupant sans titre de notre Pays se passera de l'avis des Bretons. Les partis français de gauche dénonceront la méthode Sarkozyste, les partis français de droite diront que les réformes sont nécessaires pour des raisons budgétaires uniquement. Personne ne dira aux Bretons que l'Etat français n'a pas besoin de nous ni de notre avis. Personne n'ira dire que les Bretons peuvent se passer du droit français tant que la normalisation de toute chose est possible.

Dans certains couples, dans certaines familles, dans certaines entreprises, il y a un pervers, un dominant, qui harcèle, en les grignotant, certaines personnes de son entourage, afin de prendre le pouvoir sur elles en les vidant de leur énergie. Le couple franco-breton est ainsi fait. Sachant que le pervers ment généralement pour dominer les autres, de la France ou de la Bretagne, qui est le pervers ? La "patrie des Droits de l'Homme", ou la patrie enfoncée et rabaisée dans la manipulation ? La République française a définitivement imposé son point de vue philosophique. La pression, le rapport de force, le manque de respect dont elle a fait preuve envers la Bretagne, sont indéniables. Sa raison, celle du plus fort, est plus forte que nos convictions. Plus forte que nos traditions, et ce depuis la Renaissance. Même si la Bretagne, victime de harcèlement politique, ne peut lutter à armes égales avec son agresseur voisin, seule la force, fut-elle morale, peut vaincre la force.

Nous ne ferons pas ici une litanie des fréquentes condamnations de la France par la Cour Européenne des Droits de l'Homme, ni un résumé, impossible à réaliser en quelques lignes, des travaux et des mémoires destinés à défendre le droit des Bretons contre l'impensable soif de pouvoir des nationalistes français. Il convient simplement de rappeler ici quelques vérités à propos du poids de la perversité politique française.

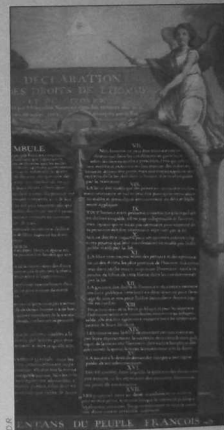
Tu as servi la France, la France t'asservit

Si certains Bretons ont cru à la France en toute bonne foi par le passé, comme certains espèrent en l'Europe politique aujourd'hui, il ne reste rien des promesses des pseudo mariages "heureux" de 1491 et 1499 entre la Bretagne et la

France. La Révolution, si "prometteuse", a aussi été trahie. Le riche héritage de l'Etat français n'a profité à personne. La diversité qui aurait pu faire sa force a été dilapidée par des irresponsables politiques pour créer, à partir de citoyens soumis à la loi monolithique de la République française. Il est de plus en plus important pour nous de rompre avec l'héritage français car cet héritage est insuffisant par rapport à ce qu'il nous permet de gagner. Les remarquables études de Marcel Planiol sur les institutions de l'Etat Breton, celles de Jean Kerhervé sur les finances ducales ont achevé de démontrer que, comme tout Etat moderne, la Bretagne était une entité souveraine, donc légale, avec ses juristes, ses sénéchaux, et ses diplomates. Certes notre Etat avait ses faiblesses. Il fut vaincu, annexé, de force plus que de gré, par la France. Gérard Toublanc⁽¹⁾ hier, Louis Meleuac aujourd'hui ont, entre autres, démontré l'usurpation. Sans cesse attaquée par des juristes à la solde du pouvoir royal, son antique Coutume du XII^e siècle a continué d'exister après 1532, défendue bec et ongles, entre autres, par des spécialistes, talentueux juristes et historiens pour qui la défense des Libertés Bretonnes avait un sens, tel Bertrand d'Argentré. Pierre Hevin, juriste du Parlement de Rennes, écrivait ainsi en 1692 : *"Il est aisé de juger par toutes ces diversités à quelle confusion on exposerait la Province (la Bretagne) si on voulait déroger les degrés de ses Justices par l'exemple des autres coutumes auxquelles notre Province n'est pas soumise, et qui avait des droits régaliers et souverains dans le temps que des Baronies et des Comtés"*⁽²⁾.

La loi française, engluée dans son coaltar révolutionnaire et napoléonien a supprimé les libertés, nos libertés, au nom de LA liberté. La liberté qui soumet l'individu à l'Etat au lieu de lui laisser la possibilité de défendre des droits collectifs. L'Etat pervers a ainsi réussi sa manœuvre de séduction. La France s'est établie sur le postulat que "l'ethnie française" était supérieure aux autres, notamment dans sa morale. Cependant, faire de 1789 le système de base de sa justice eût nécessité davantage d'humilité, un peu plus d'amour des Hommes et de la Liberté. Comment un peuple qui se dit libre peut-il laisser si peu de place aux autres peuples, aux nations illégalement soumises à l'autorité républicaine ? Nous le savons bien, la Révolution a fermé manu

militari notre Parlement en 1790, et l'existence légale de notre peuple fut anéantie. Aujourd'hui encore, si l'on reprend les termes de la jurisprudence "Peuple Corse" du 9 mai 1991⁽³⁾, la constitution de la V^e République ne reconnaît qu'un seul peuple : le peuple français. Il faut savoir que le droit à l'autodétermination n'a été concédé qu'aux peuples d'Outre-mer. Pour cela, inutile pour les Bretons de se sentir à leur place dans la République : cette constitution n'est pas la nôtre ! Pourquoi les Bretons n'auraient-ils pas les mêmes droits que les peuples Polynésiens ou Canaques ? Aujourd'hui la République, selon laquelle nous sommes tous Français, pense nous avoir effacés sous le simple prétexte que nous n'avons plus (plutôt pas encore) d'existence légale. Certes, cela fait fort longtemps que la France, qu'elle soit monarchie ou république, nous montre qu'elle a d'autres préoccupations que la justice, en confiant l'administration de la Bretagne à des préfets et des partis politiques "nationaux" aujourd'hui tous tributaires d'une constitution surdimensionnée. Or ce n'est pas parce que la France des peuples est déclarée morte depuis longtemps que les peuples sont morts. Ils étouffent sous le corps agonisant, mais encore chaud, de la République, majoritairement satisfaits de la protec-





LA BRETAGNE SOUS HARCÈLEMENT MORAL

tion que leur procure ce qui bloque pourtant leur évolution. Les nostalgiques de la France régaliennne répondront que c'est la richesse et la vigueur de ces peuples qui ont fait de la France le puissant pays qu'elle fut dans le passé. Mais pour nous Bretons, la phrase qui pourrait résumer notre parcours historique est plutôt celle-ci : "Tu as servi la France, la France t'a servi". La République française, c'est avant tout une idée totalitaire qui repose sur la docilité inconsciente des anciens sujets des rois de France. En effet les Français

n'ont jamais été libres. De sujets du Roi de droit divin ils sont devenus sujets du Droit philosophique. Leurs rois et leurs prêtres leur ont appris à être dociles, à supporter l'impôt et les sacrifices. Les Jacobins ont projeté sur autrui leurs anciens complexes d'infériorité comme des esclaves affranchis qui continuent de reprocher aux hommes libres de ne pas avoir connu le servage.

Faut-il avoir peur de la France ?

Hier l'État français s'est construit sur le mépris pour les droits historiques des peuples enracinés. Il s'est imposé par la violence de lois que les rois de France, même eux, n'auraient jamais osé promulguer. Aujourd'hui il impose à l'assurer un quotidien restrictif au nom du "peuple français". Un artifice lexical pour donner du style à l'épuration politique, judiciaire, linguistique de cette partie occidentale de l'Europe. L'État-Roi est resté, et la société, "son" peuple. La justice d'épuration de l'État désormais rendue en son nom, le peuple français restait à construire, car ce peuple n'était rien ni personne. Le système se devait de créer un modèle d'humanité assez puissant pour déshumaniser le justiciable en le privant de droits politiques différenciés et adaptés à sa communauté au nom de la "Raison". Il suffit de lire la prose de Robespierre : "Il faut étouffer les ennemis intérieurs et extérieurs de la République, ou périr avec elle ; or, dans cette situation, la première maxime de votre politique doit être qu'on conduise le peuple par la raison, et les ennemis du peuple par la terreur". Ou encore : "Il faut que les législateurs du peuple français fixent les principes de leur politique envers les amis et les ennemis de la République ; il faut qu'ils déploient aux yeux de l'univers le véritable caractère de la nation qu'ils ont le gloire de représenter. Il est temps d'appréhender aux imbéciles qui l'ignorent, ou que la république française existe". Comme en Europe aujourd'hui, on proclama la liberté, la nouvelle organisation du territoire, la souveraineté de peuples qui pourraient vivre en frères dans l'Hexagone. Hélas Valmy fut l'occasion d'appliquer des lois ethnocides sur des populations soit malléables soit traumatisées. Périodes de crises, guerres, luttes entre eux des États-Nations européens, la nécessité fit loi. Les libertés bretonnes se sont inclinées devant l'intérêt national

tricolore. Le 15 janvier 2009, Eric Besson disait en intégrant son nouveau ministère de l'identité nationale : "S'il n'y a pas d'identité nationale, il n'y a pas d'unité nationale", en rappelant sa mission de "fabriquer des citoyens". A ce titre, il serait fort possible qu'aujourd'hui encore nous ayons inconsciemment peur de nous assumer car nous avons peur de la France. En effet, dans le système judiciaire français, c'est la victime qui trinque toujours. A un tel point qu'on en viendrait à se demander si le système n'est pas entretenu. On remet en liberté les délinquants – et tant pis si cela conforte leur sentiment d'impunité – pour être bien sûr de ne pas se tromper sur leur compte et on attend de nouvelles agressions, en nombre suffisamment grand, pour éventuellement les envoyer en prison pour de bon. Ou encore on suspend des décisions pour des points de représentation, ou on remet des jugements écrits un an après le passage en appel. La jurisprudence se renouvelle sans cesse, mais les principes de domination de l'une et indivisible restent immuables.

Depuis que la devise de la France est *Égalité, Liberté, Fraternité* nous devons dire "oui", même si nous ne sommes pas d'accord, à l'image de nos voisins français qui avaient voté en mai 2005 contre la constitution européenne, ou comme les Irlandais qui risquent de se faire imposer d'ici quelques mois un nouveau Traité de Lisbonne. Au moins, du temps des ténèbres de la monarchie, nous pouvions dire "non" et résister. Cela nous coûtait quelques pendus ou quelques embastillés, mais cela donnait aussi de la consistance à la revanche, ce plat qui se mange froid. Comment ne pas avoir peur de cette justice qui n'est que le trompe-l'œil d'une nation factice et répressive, à l'image de ses préfetures qui inondent les collectivités locales de paperasse, de ses tribunaux de police surchargés, de ses radars automatiques qui ont aboli la présomption d'innocence. Miroir d'une nation dépressive et paranoïaque aussi, qui repose sur un socle de lois nationalistes et liberticides ? Dont on se méfier de cette justice qui convient tant aux dirigeants français qui priment le travail de renseignement et de flicage "en amont" et le secret de l'instruction tout en persuadant leurs co-citoyens qu'une décision de la justice rendue en leur nom ne se commente pas, qu'on peut garder des gens en prison pendant des années sans procès, ou les harceler comme actuellement sont harcelés les jeunes "barbouilleurs volontaires" dans le pays Nantais ? A l'État moderne, justice moderne. C'est-à-dire anonyme, répressive et irresponsable. Au sujet

d'Outreau, le président du conseil de discipline du Conseil Supérieur de la Magistrature, Guy Canivet, avait déclaré : "Rendre le juge directement responsable de ses jugements serait paralyser le mécanisme qui mène à la décision". La France, pays où la plupart des institutions sont dominées par une idéologie qui interdit tout progrès, repose sur le principe de l'irresponsabilité. Irresponsabilité insufflée par l'éducation, irresponsabilité des élus, irresponsabilité des Bretons qui ont laissé mourir leurs droits. Et au-dessus, le pouvoir qui est une émanation de Jacobins défendant leurs intérêts catégoriels et organisant cette irresponsabilité. Or, ce que nous Bretons réclamons, c'est tout simplement le droit à la responsabilité. C'est-à-dire le respect de notre droit à l'autodétermination."

Droit à l'égalité, droit à la différence : à peuple artificiel, liberté artificielle

La Constitution française de 1958 est nationaliste, tout comme le Code pénal français. Plus la France évolue dans le son nationalisme constitutionnel. A première vue il semble que même la Constitution de 1852, celle de Napoléon III, celui-là même qui avait fait interdire la fort brillante *Association Bretonne*, était moins nationaliste. Ainsi, les partis politiques autonomistes ou indépendantistes qui pourraient constituer un contre-pouvoir démocratique aux partis français sont soumis au veto jacobin de l'article 4 de la Constitution de 1958, lequel pose que "les partis et groupements politiques (...) doivent respecter les principes de la souveraineté nationale...". Ou comment obliger au respect de ce qui ne respecte rien ! L'État jacobin éprouve le besoin de rappeler aux partis politiques leur soumission à la loi, expression de la souveraineté nationale, devant laquelle "tous les citoyens" sont égaux, même ceux qui ne reconnaissent pas cette souveraineté... à condition qu'ils respectent cette souveraineté. Ainsi fait ce peuple "souverain" pour s'arroger en Bretagne des droits qu'il n'a pas. Quand les lois ne sont pas bonnes et qu'il est impossible de les changer démocratiquement cela s'appelle l'oppression. L'article II de la *Déclaration des Droits de l'Homme* de 1789, si chère aux constitutionnalistes français ne dit-il pas : "Le but de toute association politique est la

conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression."

Pas une ligne sur les droits des peuples. Les créateurs de la société française ont voulu tuer l'histoire et au nom de la défense de ses intérêts ont fait taire toute liberté d'autodétermination. C'est la raison pour laquelle le droit à l'autodétermination n'a jamais été concédé par la république, sauf après des guerres ou des massacres. Pourtant, selon l'article V de la dite *Déclaration "La Loi n'a le droit de défendre que les actions nuisibles à la Société. Tout ce qui n'est pas défendu par la Loi ne peut être empêché, et nul ne peut être contraint à faire ce qu'elle n'ordonne pas"*. Ainsi tout ce qui va contre la société française est nuisible. La diversité ne pourrait donc être acceptable que dans un cadre vision étatique française. Planifiée d'en haut, et distribuée avec une récompense contre services rendus et soumission. Or, réserver l'humanité à des fractions d'humanité, comme le disait si justement Levi-Strauss, est criminel. La vraie liberté pour la "fraction d'humanité" qu'est le peuple breton ne réside-elle pas d'avoir le droit de s'organiser, de se déterminer soi-même ? La perversion de la France, par la voix de ses Barère ou de son instruction publique, fut ainsi d'organiser la soumission systématique des peuples "nuisibles" à sa Loi plutôt que de leur concéder un droit à l'autodétermination. Quand la Loi est faite pour défendre l'État, et non plus les sujets du droit censés être les seuls à bénéficier de droits fondamentaux, et sert à justifier l'injustifiable, on ne peut pas considérer comme un progrès l'emballage de la France pour "ses" Droits de l'Homme. D'autre part, n'est-ce pas de la plus haute perversion de déclarer à la fois que la résistance à l'oppression est un "droit naturel et imprescriptible de l'homme", et que tout citoyen n'obéissant pas à l'instant à la loi "se rend coupable par la résistance".

Aujourd'hui c'est le Livre IV du Code pénal français qui définit dans le détail les peines encourues pour atteinte aux "intérêts fondamentaux de la nation", à savoir pour ceux qui essaieraient de s'attaquer, entre autres, à "l'intégrité de son territoire, de sa sécurité, de la forme républicaine de ses institutions (...) et des éléments essentiels (...) de son patrimoine culturel".

Les nationalistes français, qui après les guerres de 1488 et 1491, ont foulé aux pieds nos droits, nos institutions, ont



donc prévu de punir celui qui oserait attenter à l'intégrité de leur territoire, même s'ils n'ont aucun droit légitime sur de nombreuses portions de ce territoire, et donc aucun droit légitime de punir. Montesquieu n'écrivait-il pas : "Les magistrats doivent rendre la justice de citoyen à citoyen. Chaque peuple la doit rendre lui-même de lui à un autre peuple. (...) Les traités de paix sont si sacrés parmi les hommes qu'il semble qu'ils soient la voix de la Nature, qui réclame ses droits. Ils sont tous légitimes lorsque les conditions en sont telles que les deux peuples peuvent se conserver ; sans quoi, celle des deux sociétés qui doit périr, privée de sa défense naturelle par la paix, la peut chercher dans la guerre. Car la Nature, qui a établi des différents degrés de force et de faiblesse parmi les hommes, a encore souvent égalé la faiblesse à la force par le désespoir."

L'État français est-il réformable ?

Le droit français est loin de ces considérations philosophiques. Il nous laisse

LA BRETAGNE SOUS HARCÈLEMENT MORAL



WAR RAOK

la voix de la nation bretonne — mouezh breizh

WAR RAOK

la voix de la nation bretonne — mouezh breizh



LA BRETAGNE SOUS HARCÈLEMENT MORAL

LA BRETAGNE SOUS HARCÈLEMENT MORAL

trois solutions : la réforme, la résistance, ou la révolte. La réforme serait une solution idéale... si elle était négociable. Mais l'État français est sûr de sa position et renvoie une image d'efficacité dans sa production de loi (il protège chaque membre de sa société et ignore les autres), même si la gestion législative est plus que problématique. Ainsi nombreux sont-ils parmi les élus Bretons à réclamer que l'État "tienne ses engagements" alors que l'État français légifère à tour de bras pour faire fonctionner chez les gens le muscle de la discipline politique à la place du cerveau, siège du libre arbitre, et pour noyer le poisson de la réflexion collective dans une confusion législative savamment entretenue. Pourtant le conseil constitutionnel français lui-même avait vainement rappelé au législateur que "le principe de clarté de la loi (...) et l'objectif de valeur constitutionnelle d'intelligibilité et d'accessibilité de la loi (...) lui imposent d'adopter des dispositions suffisamment précises et des formules non équivoques afin de prémunir les sujets de droit contre une interprétation contraire à la Constitution ou contre le risque d'arbitraire, sans reporter sur des autorités administratives ou juridictionnelles le soin de fixer des règles dont la détermination n'a été

confiée par la Constitution qu'à la loi"¹⁰. C'est ainsi que les particuliers, les entreprises, les collectivités territoriales sont étouffés par ce poids de l'État¹⁰, sont pourtant bien incapables d'assumer ses compétences sans faire appel aux collectivités, et qui a beau jeu de créer des droits opposables (au logement, à la garde d'enfant, même s'il faut cinq ans pour obtenir justice) dont le financement est à la charge des collectivités territoriales. Poids tellement important que les professionnels, fonctionnaires, juristes, usagers, ne s'y retrouvent pas et que la justice administrative est saturée. A quand un droit opposable de n'utiliser que des lois bretonnes pour administrer les Bretons ? Il faut oublier l'impossible réforme de l'État français, que les élus locaux ne sont jamais parvenus à égratigner. Un Breton a pu créer la monnaie unique Européenne en quelques années, mais aucun d'entre-nous ne pourra jamais réformer l'État français, dont les rouages sont fermés. Renoncer à perdre de l'énergie à réformer le système démocratique issu de la Constitution de 1958, c'est en gagner pour préparer l'émergence d'un État breton souverain.

Comment résister à l'État français ?

C'est la résistance et la révolte qui sont les plus intéressantes. La résistance c'est la re-création d'une société qui ne se soumet pas au fait français, puisque pour les Français la société génère la nation. C'est le devoir des Bretons de résister afin qu'une vraie démocratie voie le jour, qui permette au *Demos* Breton de s'exprimer et surtout de diriger le territoire breton. Pour ce faire, il faut renforcer le sentiment communautaire qui permettra aux Bretons de ne pas sombrer avec la France. Résister, en apprenant le breton, en faisant vivre la Bretagne, en écoutant ceux qui l'habitent. S'attaquer démocratiquement à la démocratie française, en la démontant, en devenant critique et non plus victime docile comme le sont de trop nombreux Bretons. Attitude, ô combien délicate, car en dehors du droit international nous n'avons plus de loi ni de droit propre, et il faut s'accommoder des lois françaises, notamment pour être élu. Une fois élu, il est possible d'agir dans la gestion de compétences locales, mais sous le strict contrôle du préfet français. On peut également s'engager sur une charte *Ya d'ar brezhoneg*, subventionner ou aider des associations, raviver la flamme de l'identité bretonne. En sous-main, recruter des cadres et des collaborateurs qui

auront une conscience bretonne et des compétences administratives supérieures à celles de l'occupant français. Cela prend du temps, sans compter celui qu'on perd à s'opposer aux soumis français. La révolte c'est la guerre contre l'occupant, sous toutes ses formes. En avons-nous les moyens ? Notre Europe a vieilli prématurément à cause d'États comme la France, car elle a perdu pendant des siècles son énergie à se faire la guerre. Aussi, contre la colonisation, il ne peut être question d'une guerre militaire. Il faut surtout créer une société apte à supplanter celle de nos occupants. En effet, si la Bretagne est en beaucoup de points un vestige de l'Histoire ruiné par la France, ce vestige peut aussi être le socle d'une renaissance nationale si les esclaves décident un jour de briser leurs chaînes... à condition de ne pas faire les mêmes erreurs que celles qui ont mené à l'annexion française, à savoir nous laisser dominer par des conflits qui nous sont étrangers. Comment dans ce cas établir la prise de conscience du peuple breton ? Il faut d'abord admettre que remettre en question les lois, qu'elles soient européennes ou françaises, ce n'est pas refuser les normes. Il ne faut pas croire les opposants à l'autonomie du Peuple breton quand ils disent que la liberté retrouvée sera la fin des normes. La norme n'est que le fondement sur lequel on assoit le risque. Cette conception de la norme, d'origine sociale, coutumière, commerciale, la France nous l'a confisquée. La loi est ment de culture voire de civilisation. Les États aussi doivent répondre à des normes. La France estime être au dessus de ces normes, d'où son besoin de tout légiférer. Ainsi par exemple elle a été épinglée début 2008 pour son non-respect de certains points de la *Déclaration des droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques*, adoptée par l'ONU dans sa résolution 47/135 du 18 décembre 1992.¹¹ L'histoire ne repassant jamais les plats, la norme est à reconstruire. Il faut donc se poser les questions : "La France est-elle compétente pour régler le quotidien, le social, la vie de notre société et de notre Pays ?"; "Qu'avons-nous à proposer de plus ?". La réponse est claire : la réparation d'une injustice, une place retrouvée dans l'espace européen, et la libération d'un poids pour le peuple breton, qui fera renaître sa langue, ses traditions, et préservera notre identité, tout en étant impliqué dans le monde, même si ce monde est difficile. Pour maintenir la pression, et sous cou-



Le Parlement de Bretagne.

du préambule de la Constitution de 1958 « le peuple français proclame solennellement son attachement aux droits de l'homme et aux principes de la souveraineté nationale tels que ils ont été définis par la Déclaration de 1789, confirmée et complétée par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen à laquelle il est ainsi fait référence énumérant des représentants « du peuple français » ; que le préambule de la Constitution de 1961, révisé par le préambule de la Constitution de 1958, énonce que « le peuple français proclame à nouveau que tout être humain, sans distinction de race, de religion ni de croyance, possède des droits inaliénables et sacrés » ; que la Constitution de 1958 distingue le peuple français des peuples d'outre-mer auxquels est reconnu le droit à la libre détermination ; que la référence faite au « peuple français » figure d'ailleurs depuis deux siècles dans de nombreux textes constitutionnels ; qu'ainsi le concept juridique de « peuple français » a valeur constitutionnelle ».

vert de confort économique, l'État français qui se veut infaillible ne respecte pas les principes régissant le droit des peuples et des nations dans ses propres frontières et soutient que les Bretons, en devenant indépendants, perdront le droit à la justice. Au contraire, ils réapprennent à être respectés tout en respectant les normes et les contraintes imposées par la collectivité, en se souciant aussi de la finalité et de l'efficacité de l'administration et de l'existence des autres. C'est ainsi que fonctionne une collectivité territoriale. A la base, des usagers et contribuables, mais aussi électeurs, des associations (clubs sportifs, associations de loisirs ou culturelles), des écoles, des agents et des élus. La masse, le terreau social de nos villes et villages bretons, et au-dessus, l'État, chargé de régler les questions d'ordre général et de normaliser depuis des lustres, des décennies, voire des siècles, un geste de la France pour favoriser l'essor de notre identité. Or l'organisation territoriale de la République française est un frein. Certes sur le papier cette organisation territoriale est d'une cohérence imparable. Elle a beau appeler ça des "secteurs de compétence", la France a créé des échelons territoriaux pour exprimer des échelons de volonté politique. Ainsi peu de gens connaissent les compétences de leur département, auquel ils ne sont attachés que par le numéro qu'il représente sur leur plaque d'immatriculation. Il est peu probable qu'ils comprennent que tout ne tient que grâce aux gros bras de l'administration

que sont les préfetures et les juges administratifs. Que chaque acte soit légalisé par l'État français est une insulte à la justice. Il faudra un jour donner une stature étatique aux décisions de nos élus dans un esprit de souveraineté contraire à l'esprit régalien français. Un jour donc l'État français ne légifèrera plus. Mais il ne mourra pas sans avoir le relais, que ce soit à l'Europe ou aux élus locaux. Pour apprendre à ne plus vivre avec la France, il faut y renoncer volontairement, ou mentalement. Il faut savoir pour terminer que l'État français se désengage de toutes parts. Tant mieux. Bientôt il n'aura plus peut-être les moyens d'assumer ses lois imposées à des communes à demi ruinées. Petit à petit, l'État français devra reculer, lâcher du lest, et il faudra faire le deuil des préfets et des lois inapplicables. Une responsabilité attend nos élus, qui depuis longtemps savent que c'est de plus en plus vers leur conseil régional ou vers leur conseil général bien leurs projets. Pourquoi ne se tourneraient-ils pas plutôt vers un État Breton souverain ?

« Considérant que la France est, ainsi que le proclame l'article 2 de la Constitution de 1958, une République indivisible, laïque, démocratique et sociale qui assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens quelle que soit leur origine ; que des lors la mention faite par le législateur du « peuple français » est contraire à la Constitution, laquelle ne connaît que le peuple français, composé de tous les citoyens français sans distinction d'origine, de race ou de religion ».

4) L'article 434-25 du code pénal français puni « seulement » le fait de chercher à jeter le discrédit, publiquement par actes, paroles, écrits ou images de toute nature, sur un acte ou une décision judiciaire, dans des conditions de nature à porter atteinte à l'autorité de la justice ou à son indépendance, précisant que ce ne s'applique pas "aux commentaires techniques ni aux actes, paroles, écrits ou images de toute nature tendant à la réformation, la cassation ou la révision d'une décision".

5) Dans la nuit du 29 au 30 décembre 2008, trois jeunes (âgés de 18 à 23 ans) ont été arrêtés et ont passé pour certains près de 48 heures en garde à vue pour quelques tags sur l'Hotel de région des "Pays de la Loire".

6) Certes en 2003 le ministre français Patrick Devedjian avait initié un timide droit à l'expérimentation pour les collectivités territoriales. Combien l'ont expérimenté ?

7) Article VII de la Déclaration : "Nul homme ne peut être accusé, arrêté, ni détenu que dans les cas déterminés par la Loi, et selon les formes qu'elle a prescrites. Ceux qui sollicitent, arrêtent, exécutent ou font exécuter des ordres arbitraires, doivent être punis ; mais tout Citoyen approuvé ou saisi en vertu de la Loi doit obéir à l'instant : il se rend coupable par la résistance".

8) *Les Lettres Persanes*, lettre XXV.

9) Décision 2004-500 DC du 29 juillet 2004, relative à l'autonomie financière des collectivités territoriales.

10) Ainsi Patrick Maréchal, président du CG 44, a souligné ce paradoxe fin 2008 dans un communiqué publié sur le site de l'Agence Bretagne Presse : "Moins l'Etat dispose de moyens à mettre aux services de nos concitoyens, plus il légifère, dilate, norme et réforme, aux frais des collectivités (...), normes environnementales dont la facture est payée à 97% par les collectivités, réglementation dans les établissements pour personnes âgées dont le coût est assumé par les familles et le Conseil général, réforme des nautiles en vigueur au 1^{er} janvier 2009 à la charge des Conseils généraux sans la moindre compensation prévue par l'Etat ».

11) Voir la partie consacrée aux "minorités nationales" du rapport de M^{me} Copé-Me Donaghi, publié le 3 mars 2008 sur le site de l'ONU : <http://www2.ohchr.org/english/bodies/hrcouncil/docs/Session4/HRC.7.23.A42.2.fr-new.doc>

NOTES :

1) Le cas de ce patriote disparu en 1965 est décrit par R. Caerlon dans *La Révolution Bretonne Permanente*.

2) *Consultations et Observations sur la Coutume de Bretagne*, Vatar, Rennes, 1734.

3) " Considérant qu'aux termes du premier alinéa

IDÉE-CADEAU

L'ÉPINGLETTE "TARZH AN DEIZ"

Une manière originale et élégante d'affirmer son attachement à la Bretagne (2cmx2cm)

prix : 8 €

Commande et règlement à l'ordre d'ADSAVI

BP 15
29140 ROSPORDEN

Kant, Hegel, la Vendée et la violence révolutionnaire au nom de la liberté

par Sylvain Marcou



Le 25 septembre 1993, aux Lucs-sur-Boulogne, soljenitsyne inaugurerait le mémorial de ce village en rendant hommage au sacrifice vendéen face à la sauvagerie révolutionnaire... et de rajouter que la matrice du totalitarisme avait été expérimentée en vendée.

A lors que la "mode historique" actuelle prône l'acceptation de l'oubli pour mieux vivre, ne faut-il pas plutôt se convaincre que le mal n'est jamais acceptable et qu'il se doit d'exister dans les cœurs pour mieux appréhender le futur ? Vision augustiniennne peut-être ? La violence révolutionnaire est un dérapage (vaste sujet comme ont pu l'analyser François Furet et avant lui Hegel), une vraie furie de la destruction issue de la volonté générale, contrariée entre l'individualisme et l'universalisme. Kant, pour sa part, affirme : "On ne peut à partir du concept de la liberté, rien expliquer dans les phénomènes". Ainsi, la liberté ne vise aucun projet arrêté, elle fonctionne uniquement pour elle-même, comme simple "réflexe" de la raison : aucun déterminisme ne semble flatter la liberté. "Tu dois donc tu peux" pourrait être le message délivré par la pensée kantienne, assise sur une confrontation mêlant devoir et morale. Ce duel philosophique met en action l'aspect instinctif du développement de la liberté à "l'intérieur" de l'esprit qui devient alors une démarche naturelle où les pulsions se dévoilent... La liberté comme arme suprême et comme la justification de tout. Le crime, ainsi, est-il justifiable au nom de la justice morale ? La violence révolutionnaire pouvait-elle se nourrir de morale ? De justice ? Les crimes de la Terreur ont-ils souvent, et encore de nos jours, été amoindris par cette thèse arrangeante ou pas ? Pour autant, et je reprends la phrase de Burke : "puis-je maintenant féliciter la France de sa liberté ?". L'avocat idéologique de la Révolution française appartiendrait donc au royaume de l'utilitarisme, qui fournit à la morale révolutionnaire un droit absolu. Cet humanisme abstrait entend fixer l'altruisme sur une voie "inscri-

vant dans la durée ; et avec pour unique "doctrine" : le tout contre l'unique ! Au-delà de cette certitude établie se forment les aspects sombres de la révolution française, bercés par l'incompatible alliance entre le droit et le réel. Cette vision philosophique, lancée par Hegel, phénoménologie de l'esprit, insiste sur le fait que 1793 remplace "l'être suspect" par "l'être coupable". Par conséquent, la liberté absolue ne conduit qu'à la destruction, qu'à la mort du particularisme, ennemi de la volonté générale... La Vendée, aux yeux des révolutionnaires, était un particularisme ! Aucun crime ne peut se faire au nom de la morale et du droit, qui utilisés comme des moyens de propagande et d'antécédentement du "soi", deviennent illégitimes... Un nouveau constat s'impose : quand la liberté et son potentiel de violence s'affirment sur les déformations sémantiques et philosophiques des concepts de droit, raison, morale... toutes les interprétations sont valables : parce qu'elles partent du principe que ces mêmes concepts, inconscient collectif oblige, n'ont pas la capacité de "transporter" le mal en eux, et c'est une réaction logique, mais agir de cette manière, c'est négliger le vide, le néant laissé par le souffle abominable de la destruction : quelle définition, un jour, saura prendre en compte, dans l'interprétation des crimes ou des génocides, le terme de continuité car le malaise est parfois héréditaire... Quel historien aussi ? Châteaubriand a écrit : "Ce n'est pas de tuer l'innocent comme innocent qui perd la société ; c'est de le tuer comme coupable !"

NDLR : Les procédés les plus barbares d'extermination ont été mis en œuvre par la République française lors du génocide en Vendée et contre la Chouannerie en Bretagne. Peux humaines tannées, exterminations dans les fours crématoires, expérimentations d'éradication par le gaz, par empoisonnement... ou encore la récupération de graisse humaine en faisant cuire les cadavres, noyades. La France révolutionnaire, fatiguée et sanguinaire, a bien inspiré lespires dictatures n'en déplaise à tous les négationnistes actuels !

hent an dazont

ur bobl hep stad hag hep yezh a zo ur vag hep gwern hag hep stur

Cholori en iliz

D'ar merc'her 21 a viz genver 2009 e voe lamet gant ar pab benead XVI eskumunuggenn ar pevar eskob bet sakret e 1988 gant an aotrou'n eskob Lefebvre hep aotre ar pab Yann-Baol II.

An Deuregenn

e 1965 gant ar Pab Paul VI. C'hoantaat a rae Yann XXIII digerin an Iliz d'ar bed modern ha d'ar sevenadur a vremañ. Gwir eo e oa ar bed o treiñ gant an aradennou teknologel, ar pobloù o'n em zuebiañ ha pouez ar relijion o vont war zisteraat. Fellout a rae d'an darn vrasañ eus ar gloer, kardinalad, eskibien ha beleien, diboultrennañ an Iliz, puraat anezhi en ur zont en-dro da wriziennou ar gristeniezh. Soñjal a rae dezho e oa ret en em zisober eus ur bern boazioù hag hengouiniou berniet a-hed ar c'hantvedoù. Heñvel e oant en un doare ouzh ar brotestanted evel Luther ha Calvin, o doa graet ar memes tra pevar c'hant vloaz diagent. Spi o doa evel-se da reiñ ur yaouankiz nevez d'an Iliz hag ivez da adunañ ar gatoliked gant ar brotestanted hag an ortodoksed. Ur gwir zispac'h e oa hag evel en holl zispac'hioù ez eas em gavas dibaset ar Bibien. Da skwer, divizez e oa bet reiñ muioù ha blas d'ar yezhoù a vremañ el lidezezh, en ur leuskel ar blas kentañ d'al latin memestra hag a chome yezh ofisiel an Iliz. Ma ! Pemp blas goude e oa skarzhet al latin eus al lidezezh ha graet an holl oferinier er yezhoù a vremañ.

Esper bras e Breizh met kerse vrasoc'h da heul

En amzer-se e oa bev-mat c'hoazh ar brezhoneg e Breizh-Izel, dreist-holl e kornioù zo evel bro-Dreger hag e bro-Dreger end-ecun e oa kalz beleien kar-o-bro hag a soñje e oa al lidezezh nevez ur c'hañs bras evit adlakaat ar brezhoneg en e blom. Ha setu int krog gant ul labour-treiñ ramzel a bep seurt. Troet e voe an holl ofisoù a soñje e oa kalz beleien kar-o-bro hag a soñje e oa al lidezezh nevez ur c'hañs bras evit adlakaat ar brezhoneg en e blom. Ha setu int krog gant ul labour-treiñ ramzel a bep seurt. Troet e voe an holl ofisoù ne oa anezho nemet e latin betek neuz ha graet troidigezhioù nevez eus ar Bibi hag ar Skritur Sakr. Nag o deus kiet beleien gredus evel an aotrou Klerg, person Bulien, an aotrou Dubourg, person Lamvaeg, an aotrou Floe'h (Maodez Glanndour), person Louanneg, an aotrou Gall, person Ivis, ha kalz a re all, evit kas al labour-se da benn. Holl e oant mailhed war ar brezhoneg, al latin, ar gresianeg,

Goursened Vatikan II

Eil goursened ar Vatikan a voe digoret e 1962 gant ar Pab Yann XXIII ha klozet



Maodez Glanndour

lod anezho zoken war an hebreeg. Setu penaos eo bet troet hogos pep tra e brezhoneg a-hed bloavezhioù ha bloavezhioù. E parrezioù zo evel e Bulien e voe brezhoneg holl an ofereñ e-pad pell. Evel-just en darn vrasañ eus parrezioù Breizh ne oa ket kont evel-se rak pep tra a oa e galleg, dre m'o doa c'hoant ar darn vrasañ eus ar veleien vrezhañ da vezañ diouz ar c'hiz ha, d'o soñje, ne oa ket bet skarzhet al latin evit lakaat ur yezh toer evel ar brezhoneg en e blas ! Ouzhpenn-se, melstradur uhel an Iliz e Breizh a oa gall ha gallek hag enepbrezhonek zoken. Kaer o doa ar veleien vrezhañ en em harpañ war keleñvadurezh ar Bibien a oa a-du gant ar yezhoù miorrelet, n'en deus talvezet da vezañ. Hiziv an deiz, ne chom damdost nemet tri beleg e karg eus ur barrez, an ao. Blanchard e Kistimid, an ao. Irien e Trelevenez ha an ao. Talbot e Lannouan a gement hag a lid ofereñnoù brezhoneg ur wech dre vare. Pebezh dismantr ! Gwechall pa veze latin an ofereñnier e veze koulskoude kanet kantikoù brezhonek e-leizh en ilizoù zoken pa veze divrezonekaet ar parrezioù. Bremañ ne chom netra, tost da vat. Doganet eo bet ar Vrezhoneg ur wech ouzhpenn hag e c'haller lavarout en ur drevezañ barzhoneg brudet Yann Sohier "Ne vez muñ klever nemet yezh an estren".

C'hoazh ma vefe leun an ilizoù ! Goullonteret int bet gant ar relijion nevez. Er bloavezhioù tri-ugent ha dek ha tri-ugent, er c'hantved diwezhañ, n'o deus ket komprenet an dud ar pezh a Gall, person Ivis, ha kalz a re all, evit kas al labour-se da benn. Holl e oant mailhed war ar brezhoneg, al latin, ar gresianeg,

hent an dazont

ur bobl hep stad hag hep yezh a zo ur vag hep gwern hag hep stur

hent an dazont

ur bobl hep stad hag hep yezh a zo ur vag hep gwern hag hep stur



e vefe kollet pep tra goude ma ve marvet. Se zo kaoz, e 1988, evit asuriñ e hêrezh, en doa sakret pevar eskob, dibabet e-touez e ziskibien, hep aotre ar Pab. Diouzhtu-dak e voe eskumunget, en hag ar pevar eskob nevez, da lavarout eo, skarzhet eus an Iliz. Kroget o deus an traoù da cheñch gant dilennadur ar Pab Benead XVI e 2005, ur pab mirour, hag a zo e veno adlakaat an iliz en he dres. Dija er bloavezh 2007 en doa sinet ur Motu Proprio, ur seurt dekred, hag a roe an aotre da bep beleg da lavarout eo oferenn gozh latin pa garfe. Se oa ur c'helou mat evit ar gatoliked a oa man-tret gant diskar an Iliz. Kalz kreñvoc'h en deus skoet Benead XVI avat p'en deus divizet lemel eskumunget ar pevar eskob anterieleour. Ha setu graet an hu a bep tu war ar paour-kaezh Benead ! Penaos ! Adlakaat en Iliz eskibien eus an tu dehou pellañ, fachtised enepsemket ! Nag ur vezh ! N'hall ket ar re ruz, en Iliz pe er-maez anezhi, gouzav un dra ken hudur. Lod zoken o deus goullennet digantañ dilazel e garg ha mont war e leve. Ouzhpenn-se e oa bet aozet un taol ganas a-enep dezhañ gant triemmen dizonet a bep seurt, kleizelourien, frankvasoned ha me oar...

Un taol-treitor

Dres d'an deiz ma oa bet sinet an dekred a lame an eskumunget, e oa bet skignet war ar skinwel svedat ur pennad-kaoz gant an aotrou Williamson, unan eus ar pevar eskob eskumunget. Enrollet e oa bet tri miz kentoc'h avat, d'ar c'hentañ a viz du, e bro-Alamagn. Saisiset e oa deuet ar gelaouerien da c'houlenn traoù digantañ diwar-benn ar rejilion. Met e fin ar weladenn o deus pouezet war an eskob evit ma addeufe war gaoziou en doa laosket e 1989 e bro-Ganada diwar-benn istor an eil brebroiout zo met a zo a-enep al lezenn e broiout all. Setu sav-kalon er bed a-bezh ha savet an huadeg war an eskob hag ivez, evel-just war ar Pab. Iskis eo evel-kenet ne vefe bet skignet an eskob nemet d'an 21 a viz genver pa oa bet lakaet er voest d'an c'hentañ a viz du. N'halle se bezañ ur c'hendegouezh, kweda ? A dra sur ne oa ket. Ur irienn, ne lavaran ket, ha aozet abaoe pell. Unan eus ar re a gemeras perzh en abadenn e oa Fiammetta Venner hag hi an hini eo he defe alet ar gelaouerien da ober ar goullenn diwar-benn al Loskaberezh. Ha piv eo ar Fiammetta

Venner-se ? Ur vere'hetaerezh hag a stourm evit brudañ an heñvelreouezh, an diforc'hañ-bugale, al laiklezh hag ur bern traoù all da heul. Ober a ra kaozadennoù ingal er "Grand Orient" hag e miz gwengolo diwezhañ en doa embannet ul levra-enep d'ar Pab pa oa deut henezh da Lourdes. Un enebourez touet da Venead XVI eta. Evel he breudeur hag he c'hoarezed ruz, he deus aon bras e teufe ar Pab a-benn da adlakaat an Iliz war an hent mat, rak se a vefe ur skoth a-feson d'an hollvroadelouriezh a vez o klask mougañ ar broadoù hag ober sklaved eus tud ar bed holl. Stignet mat e oa bet ar pech ganti, kouezhet an eskob Williamson e-barzh ha disleberet an Tad Santel.

Brizhispac'h miz mae 1968

Estreget an Iliz a zo bet breinet gant ar spered kleizelour, an holl gevredigezhioù er bed distrujet an tiegezh, brudet ar garantez enepnatur, bountant an dud da gaout mezh eus o zud-kozh, eus o broiout, eus o zalvoudegezhioù hengounel. C'hwitet en deus brizhispac'h 1968 war an dachenn sokial met met trec'h eo bet war an dachenn gevredigezhel. Ar pezh a zo spontus evidomni, Brezhoned, eo ez eo bet kontantmet an Emsav gant ar spered kleizelour ivez. E bloavezhioù tri-ugent ar c'hantved ez eo bet distrujet an Emsav kozh, an Emsav gwirion. Da gentañ an Emsav politikel gant krouidigezh an UDB, ha da heul, tamm ha tamm, an Emsav sevadurel, betek ar skoliou Diwan o deus dilazel kement mennad broadel hag lec'h ne vez ket zoken kelennet istor Breizh evit ma vefe dileet hen ober. E-pad ur pennad e oa bet tu da gredañ e vefe deuet a-benn an UDB da lakaat ar mennozh broadel da vont war-raok. E-pad un ugent vloaz bennak en doa graet berzh er votadegoù hag e oa savet goanag er Vrezhonek. Alas, kaset he deus d'ar bitout mennad "Gatvidigezh Vroadel Breizh" hag abaoe ne baouez ket da gozhañ. Ur c'hwitadenn vantroù goude daou-ugent vloaz a labour aner. AOSAVI avat, ar wech kentañ en deus lakaet tud war ar renk, en deus tapet penp dre gant eus ar mouezhioù. Perak ? Peogwir en deus adsavet mennoziou rik an Emsav. Ret eo bezañ feal d'e wrizioù. Evel-se hepken e c'haller ober labour vat ha diarbenn an diskar hag ar skoanadur.

Ha Breizh atav !

An emgav chanter ha danevelloù all, gant Yann Mikael

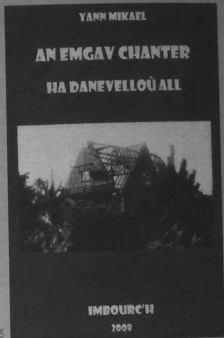
ur c'heneil kozh eus Imbourc'h, mignon da rouenn olier, eo ivez aozer an danevelloù, plijus da lenn, a zo bet embannet nevez 'zo.

Yann Duchet

avat. Evel ma skriv en he raskrid PKermoal : "Amañ e kejer gant arz an aozour : ur c'honter a-vremañ eo Yann Mikael, hon kas d'al lec'h ma kar, hep ober van. Ha gantañ ne vez morse an traoù evel ma huivalont bezañ d'ar c'hentañ sell."

Buhezet en deus Y.Mikael, moarvat, an darvoudoù bet danevellet gantañ. Kejet en deus gant tudennou e istorioù. Bevet an degouezhoù. Ken en Orian hag e Gwenvenez. Darempredet hag anavezet eneoù an dud treset amañ, gant flemm, hiniennoù hag o fersonelezhioù, kalon an den gant e fallagriez hag e vrokus-ted. Kizidigezh ha fent tro-ha-tro, pe gemmesket, ha ken buhezek bepred e vez an eztaol. Deuet eo Yann Mikael endro e Breizh e dibenn 1965, dimezet d'ur Genevadez vrezhoneger, bet stallet e Blaen, e-lec'h m'emañ bepred o chom. War e leve eo abaoe un taoullad bloavezhioù goude endevout bet implijet gant Gwazerezh an Tredan. Aes, eun ha resis war-un-dro, yezh e skridoù, bev-buhezek atav met pinvidik ivez, ez eo ur gwir blijadur o lenn e gevelennou liesseurt. Goapaus an tamm en e vro, gant e dud (Ur gwall vicher - Kontier glas an Itron Eostem...), skrijus e varvas Hans Kuntz - Mul, vii Azen, Marc'h, vii Kazeg, e ro e gevelennou, marteze, blaz ar vuhrez dremenet war ar maez n'eus ket pell-tre e Breizh, hini hor yaouankiz, ha war-un-dro, ha keñver ha keñver, rakwel an hini a zo o c'hortoat ac'hanomp a-benn nebeut, pa vo deuet ar Frans un tammig muioc'h da alderjiat e'hozh.

Erfin, lezomp ar gaoz d'aozer a oar, hep ober van, displegañ mat e soñjoù... a zo va re ivez : "Displegañ fraezh an dru-se



da unan bennak a vije bet tenn a-walc'h dezhañ, hep mar ebet, met un deiz e kavus Ronan ur chemedenn lennet gantañ en un dastumadenn saoznek, hag a blijus dezhañ : bez e vefe an trivliad-se heñvel ouzch hini un den o tiskleriañ d'e vuiañ-karet : -Ne garan ket ac'hanout evit ar pezh a zo ac'hanout-te, hogen evit pezh a zo ac'hanon-me p'evout ganin,- hag ar vuiañ-karet-se a vije bet evit Ronan kenkoulz ur Vreizhadeg ha Breizh he-unan. Brezhoned 'zo, evit bezañ gant liv an amzer, a c'hourbanne bezañ koadediz eus ar bed, en o aez pezh a oa kar-nes d'ar chemedenn gwall goc'honet, gourbannet gant tud all : -D'an holl dud ez eo an Douar. -Da Ronan e kave kentoc'h e vefe gwelloc'h lavarout he deus pep pobl ar gwir da gaout un douar-se. Pezh na vir ket evel-just da zougen bri d'ar pobloù all ha d'o gwirioù. (p.33) Lâret eo ! Ul levra da lenn eta. Kroiget peg emañ buan.

Yann Mikael. An emgav chanter ha danevelloù all, Imbourc'h (2008). Kergreven 29800 Trelevenez, (pe c'hoazh e ti an aozer : Y. Mikael, 12 straed René Giraud 44130 Blaen).

WAR RAOK

La voix de la nation bretonne - mouezh breizh

WAR RAOK

La voix de la nation bretonne - mouezh breizh



hent an dazont

ur bobl hep stad hag hep yezh a zo ur vag hep gwern hag hep stur

Kelc'h Studi "Buhez ha Bro"

E meur a arnez e-pad o istor o deus ranket an holl bobloù sevel o mouezhioù evit gallout dere'hel da vout. Un touell eo kredin e c'hallfe ur bobl tapout bezañ anavez dre wir ha kaout he frankiz e stern Breizh ur vro all. A bouez bras eo an dra-se hag a viskozh en deus laketaet ar melestradur trevadennel e holl varregezhioù, ken milourel ken kefedel, da dalvezout evit diazezañ e veli. Hep frankiz politikel n'eus ket tu da vleuniañ. Erru eo poent kinnig d'an holl bobloù "toulbac'het" kerner o luz war o chouk, kelfleuniañ o unan o diorroadur, diogelañ o youl da

vevañ hervez o zalvoudegezhioù broadel ha dinac'h ar reizhioù bras digenel ha digig. Gant-se ez eo deuet keal ar poblu-mammvroioù, ledanaet da Europa ha d'ar bed, da vezañ dae istorek gwirion ar c'hantved-mañ, dae ur sevenadurezh savet war ur sic'henn genelek nerzhus. Gouzout a ouzomp penaos stumm uhellañ ar politikerezh hag an emgleuniañ evit pep hini zo servijout anien e bobl, stourm dibaoez evit he difenn, he gwellaat ha kas he zalvoudegezhioù war-raok. Da lavarout eo, dre ur stourm ha na vo fin ebet dezhañ, treuzkas ar gwarez anezhi d'ar remziadoù da zont. Bezañ gouest

d'en em gannañ eo ar frankiz pouezusañ ! Setu perak, diwar lusk un toulladig tud gouestlet da zifenn frankizioù Breizh, ez eus bet dinodet ur c'helc'h studi ha prederi. Ar c'helc'h-mañ, anvet *Kelc'h Studi "Buhez ha Bro"*, a ya d'ober anezhañ paotred ha merc'hed, dishevel a-wechoù o letennoù pe o menolioù, met a zo fin a-walc'h da lakaat boutin o frederiadennoù, a-benn difenn breud ar pobloù bet lamet o gwirioù diganto. N'eo ket ar c'helc'h-mañ ur strollad politikel met mennet eo koulskoude da gemer perzh en dael bolitikel, dreist-holl evit ar pezh a sell stourm dieubidigezh vroadel ar pobloù europat gwasket dindan beli an trevadennerezh. C'hoant en deus *Kelc'h Studi "Buhez ha Bro"* da wareziñ e zishualded, e frankiz soñjal hag ober, en ur chom digor evit kenlabourat davet paliou heñvel ha kej. Ne lavar ket ar c'helc'h kregin, eus ur penn d'egle, e kudennadur mennozh an dieubidigezh vroadel pe hini an dishualded, met strivañ a ray da genlabourat war-nañ, e kement hag e vo barek d'hen ober, sklerijennet gant ar skiant bet prenet diwar an taolioù-arnod a zo bet graet evit dieubiñ pobloù zo en Europa. Al labourioù a c'hoanta ar c'helc'h kas da benn a vo labourioù sirius ha digor d'an holl. N'eus ket anv amañ da filozofiañ e-ser filozofiañ, pe da gavout ebad en ur skrivañ. Ar skridoù embannet a vo diouzh ar gwellañ met nes a-walc'h da gompren d'an holl. Skignet e vo al labourioù hag ar prederiadennoù ar frankañ ma vo gallet ober ha kinniget d'ar muiañ posubl a dud, dezho d'o frizañ ha d'o burutellañ. Setu pal *KSBB*. Embannet e vo ar skridoù diouzh emdroadur geopolitikel Europa, diouzh tonkad ar pobloù a vez gwasket gant an estren pe ar re o deus gouezet, goude bloavezhioù hir a stourm, poanios a-wechoù, an evarsted o vevañ a-benn ar fin ur vuhez vroadel wirion. Anat eo e vo anv kentañ-wellañ eus pobl Vreizh, eus ur stourm hir ha start he deus kaset, a-benn dont da vezañ ur vroad dishual, da c'hortoz gouzavet ur wir Republik vrezhon. A-hend-all emañ *KSBB* a-du gant un ervad meizañ dieub ha disrann evit ma vo gwelet en e holl labourioù ur spred-stourm, en ur gas da satal dalc'hiñ un unpreder, pergen en ur adanzen ur c'he-raoueg yac'h, pell diouzh ar "yodgerioù" omp rediet da lonkañ evit ar mare.

e-touez ar muiañ drein
Emañ ar gærañ rozenn



WAR RAOK

la voix de la nation bretonne — mouezh breizh

22 février 2009

B u h e z h a B R O

Kelc'h Studi "Buhez ha Bro"

KELC'H STUDI
BUHEZ HA BRO



a divers moments de leur histoire tous les peuples ont dû faire entendre leur voix pour continuer d'exister. Il est illusoire d'imaginer qu'un peuple puisse obtenir sa reconnaissance en droit et sa liberté dans le cadre de la Constitution d'un autre pays. Ceci est fondamental et depuis l'aube des temps l'administration coloniale a usé de toutes ses ressources, militaires et intellectuelles, pour asseoir sa domination. Sans liberté politique, il n'y a pas d'épanouissement possible ! Aujourd'hui le temps est venu de proposer à tous les peuples "embastillés" de se prendre en main, d'assurer eux-mêmes leur développement, d'affirmer leur volonté de vivre dans le respect de leurs valeurs nationales et de refuser les grands systèmes sans définition ethnique, sans dimension charnelle. Aussi l'idée des peuples-patries, élargie à l'Europe et au monde, est-elle le véritable défi historique du siècle à venir, le défi d'une civilisation bâtie sur un socle ethnique vigoureux. Nous savons que la plus haute forme de la politique et de l'accomplissement de soi c'est de servir la nature de son peuple, de lutter sans cesse pour la défendre, l'améliorer, en promouvant les valeurs. C'est, dans un combat qui n'aura pas de fin, d'en transmettre la garde aux générations de demain. La plus importante des libertés n'est-elle pas celle de se battre ? Aussi, à l'initiative d'un petit

groupe de personnes, toutes sensibles à la défense des libertés bretonnes, un cercle d'études et de réflexions vient de voir le jour. Sous l'appellation *Kelc'h Studi "Buhez ha Bro"* ce cercle est composé d'hommes et de femmes venant d'horizons parfois différents, mais qui ont eu l'intelligence de mettre en commun leurs réflexions au service de la cause des peuples dépossédés de leurs droits. Ce cercle n'est pas un parti politique, néanmoins il s'autorise à intervenir dans le débat politique notamment sur tout ce qui porte sur les luttes de libération nationale des peuples européens sous domination coloniale. *Kelc'h Studi "Buhez ha Bro"* tient à sauvegarder son indépendance, sa liberté d'opinion et d'action, tout en restant disponible pour tout partenariat autour d'objectifs similaires et convergents. Le cercle n'a pas la prétention d'appréhender d'une manière exhaustive la problématique de l'idée d'émancipation nationale ou d'indépendance, mais il s'efforce d'y contribuer, avec ses compétences et à la lumière des expériences de libération nationale en Europe. Les travaux qu'entend mener le cercle se veulent des travaux sérieux, accessibles à tous. Il ne s'agit surtout pas de faire de la philosophie pour faire de la philosophie, les textes qui seront publiés, seront certes de qualité, mais abordables et compréhensibles par tous. Les travaux et réflexions seront diffusés le plus largement possible et soumis à l'appréciation et à la critique publique. C'est le but que s'est fixé *KSBB*. Les publications seront en rapport avec l'évolution géopolitique de l'Europe, le sort réservé aux peuples sous tutelle étrangère ou qui, après de longues années de luttes parfois douloureuses, ont aujourd'hui le bonheur de vivre enfin une véritable vie nationale propre. Il va de soi que le cercle donnera une priorité toute particulière au peuple breton, à son long et difficile combat pour son émancipation nationale jusqu'à l'avènement d'une véritable République bretonne. Enfin, *KSBB* s'inscrit dans une ligne de pensée libre, dissidente, permettant que dans tous ses travaux un esprit de résistance parvienne à se faire entendre, rompant définitivement avec les zélatures de la pensée unique, notamment en rétablissant un vocabulaire sain échappant à la "bouillie" verbale actuellement dominante.

1) Cercle d'études *Vie et Patrie*.



Un devoir militant : l'abonnement !

pour soutenir l'idée nationale bretonne, aidez-nous, nous sommes le dernier rempart breton ! votre concours rendra notre victoire possible.

Abonnez-vous !

Les idées nationalistes bretonnes sont victimes du rouleau compresseur de la francisation et d'un blocus de la presse. Et pourtant il y a urgence : ou notre vieille Nation va se réveiller ou elle va mourir. Il n'est donc plus question de tergiverser : il faut agir intelligemment et efficacement. Mais il nous faut une publication régulière et de qualité. Or, sans moyens financiers, le combat est trop inégal et perdu d'avance. **Aidez-nous à briser le mur du silence des médias.** Abonnez-vous. Faites circuler notre publication. Il faut que nos lecteurs nous aident à faire connaître *War-Raok*. Merci d'avance à tous ceux qui nous soutiendront d'une manière ou d'une autre.

Bulletin d'abonnement

Je m'abonne à **WAR RAOK** pour un an ou 4 numéros :

- Abonnement bienfaiteur 76 €
- Abonnement de soutien 56 €
- Abonnement "diffusion" (4 ex.) 50 €
- Abonnement ordinaire 20 €

Nom :
Prénom :
Adresse :

Renvoyer ce bulletin accompagné de son règlement à l'ordre de **WAR RAOK** :
WAR RAOK - BP 80337
35203 Rennes Cedex 2

WAR RAOK

la voix de la nation bretonne — mouezh breizh

février 2009



L'irremplaçable nationalisme

Il y a des textes qui ne vieillissent guère, celui-ci, écrit aux débuts des années 70 par Olier Mordrel reste tout à fait d'actualité et d'une fraîcheur surprenante. Aussi je me suis autorisé à le reproduire et à vous faire partager cette analyse politique à la fois rigoureuse, capitale pour le combat de notre peuple, son émancipation et sa libération. Il demeure d'une grande pertinence. *Mériadeg de keranfle'h*

par Olier Mordrel

Les hommes se soulèvent et risquent leur peau pour le vital du corps ou de l'âme, pour ne pas mourir de faim ou pour échapper à un sort intolérable à leurs sentiments. Ils ne marchent pas au devant des mitrailleries pour manger du filet au lieu de la tranche, pour avoir une TV en couleur au lieu d'une TV en noir et blanc, ni pour échanger leur 2 CV pour une 6 CV. Il faut une passion irrésistible pour soulever un peuple que le poids des soucis quotidiens rend apathique et soumis. Cette passion chez nous a un nom et un seul : le nationalisme breton. Comment nous retrouver, nous unir, quand tout nous disjoint, si ce n'est notre commune qualité de Bretons ? Quand deux d'entre-nous se rencontrent en dehors du pays, que se demandent-ils ? "Es-tu un exploité ?" ou bien "Es-tu Breton ?". Je ne donne même pas la réponse, puisque chacun de mes lecteurs la connaît. Nous existons en tant que Nation, non pas en tant que classe sociale ; en tant que Nation opprimée et non en tant que classe exploitée. Il y a des niveaux dans l'échelle sociale et des catégories professionnelles dans la société. Les affinités ou les intérêts unissent par un effet naturel le musicien au musicien, l'ouvrier à l'ouvrier, le scientifique au scientifique, le militaire au militaire, sans un souci primordial de la langue ou de la couleur de la peau. Je pourrais dire : le nationaliste au nationaliste, le marxiste au marxiste au-dessus des barrières nationales. Mais la classe sociale où la profession n'est pas déterminante. On en change. Tandis qu'on ne change ni sa nationalité, ni la formule de son sang. Sur toute la surface du globe, les gens se battent. Pour un ordre social ? Quelle fois, mais jamais en premier lieu. Ils se battent avant tout contre l'oppressur ou l'occupant d'une autre race et d'une autre culture. Le Viêt-Nam sera demain contre les Chinois communistes, comme il l'a été contre les Français et les Américains anti-communistes. L'Algérie socialiste, après avoir remplacé ses techniciens français par des communistes de Russie ou

Tchécoslovaque, les a renvoyés pour rappeler les premiers avec lesquels elle se sentait plus d'affinités culturelles. Les Bengalis affamés, se sont soulevés non pas pour un bol de riz mais pour la liberté nationale de leur Bangladesh. Les Sioux détèrent la hache de guerre à Wounded-Knee, les noirs se soulèvent dans leurs ghettos, pour retrouver leur dignité raciale ; les Quitchoas se révoltent à Cochabamba pour chasser l'usurpateur blanc. Les Karens tiennent le maquis depuis vingt ans en Birmanie, les Kurdes leurs montagnes, refusant de troquer leur misère contre une servitude plus confortable. Et pourquoi s'entretient Juifs et Palestiniens si ce n'est pour posséder le sol de la patrie ?

Le nationalisme est si peu passé de mode qu'on peut dire de lui que c'est la seule passion politique du monde où nous vivons. Les partis marxistes ont en vain essayé en Ulster de réconcilier les ouvriers des deux camps en guerre en faisant appel à la solidarité de classe : les solidarités qui jouent, quoiqu'elles soient confuses, sont autres et plus fortes ; et elles aboutissent toutes à des prises de position nationales. A Chypre, du plus humble paysan au plus riche négociant, les seules valeurs qui semblent dignes d'être défendues les armes à la main, sont la langue et l'appartenance nationale. La lutte des classes est une vieille lune qui ne mobilise plus personne. L'action syndicale, par contre, croit et embellit et c'est fort heureux. Mais c'est tout autre chose. Ce serait cependant une erreur de considérer le nationalisme comme une valeur absolue. Il a son rôle à jouer et que seul il est apte à jouer, qui consiste à rassembler dans une société organiquement structurée les hommes d'un même atavisme, de mêmes moyens d'expression et de même conception de la vie. Il offre un bain de santé à toutes les nations affaiblies, qui sans le coup de fouet qu'il leur donne, seraient liquidées. Il met fin au chaos et œuvre à l'harmonie générale, qui résulte de l'application de la règle : **chacun maître chez soi.**

Mais, quand cette collectivité a trouvé sa forme et vit, le nationalisme doit être mis en veilleuse. Il n'a plus qu'un rôle secondaire, celui de conservateur des valeurs traditionnelles et de garde-frontières. S'il s'obstine à conserver un rôle moteur, il dégénère en étatisme, en

chauvinisme, en impérialisme, en fascisme, et devient une chose exécrationnelle, parce qu'après avoir créé les conditions de la liberté d'expression, il impose des servitudes qui la suppriment.

Nous en sommes, en terres celtiques, à la phase indispensable du nationalisme, comme les Arabes et beaucoup d'autres peuples de la terre, tardivement éveillés à la conscience de leur destin. Le nier, c'est priver la Bretagne de sa chance. Il est très inconsideré de dire que les jeunes n'ont plus besoin de l'argument de la nationalité. Pour "contester" certainement pas. N'importe quel argument suffit quand il s'agit de se payer un déficit dans les rues ou de conspuer la première tête de Turc venue. Mais ils en auront besoin, quand ils voudront préciser leurs revendications ; car j'ai doute que le statut qui demandent les Bretons ou les Champenois pour leurs régions soit celui dont ils aient envie. Contester, c'est récuser la société de consommation, la concurrence dans l'effort, la montée des meilleurs, la vie entre deux murs de béton, le métro-boulododo, le travail à la chaîne, la nature polluée, le service militaire et la maternité. En un mot, toutes les contraintes sont contestées. Beaucoup d'entre elles parce qu'elles choquent des aspirations légitimes, d'autres simplement parce qu'elles imposent un effort ou une discipline. Le rêve d'une vie sans barrière et d'embrasades généralisées hante les jeunes émancipés, quelquefois eux-mêmes qui rêvent de bombes...

Jamais le nationalisme ethnique ne s'est si bien porté

Mais du moment où il s'agit de reformer une collectivité ethnique, le copain martiniquais ou la petite amie vietnamienne

seront d'un faible secours. C'est le moment où non seulement il faut se retrouver entre Bretons, entre gals qui sentent pareil, qui réagissent pareil, et où la présence d'hommes d'une autre race et qui portent en eux d'autres aspirations, est gênante, paralysante. C'est le moment où se fait sentir le besoin d'une même langue, d'une langue bien à soi, uniquement à soi, qui vous colle à l'âme comme un argot de voleurs colle à des voleurs, un langage de marins colle à des marins. C'est l'heure du *Brethoneg nevez* et non celui de l'Espéranto.

Il est de bon ton de dire que le nationalisme breton appartient à une époque révolue. L'affirmation n'aurait de sens que s'il représentait une tradition à bout de souffle comme la monarchie de 1789 ou la république parlementaire en 1936. Il est au contraire le signe d'un monde en train de naître. Ce sont des circonstances fortuites qui l'ont mis momentanément hors-jeu, pour laisser libre cours à des formules épuisées ou faillies et des mythes moribonds qui appartiennent déjà à la poubelle des siècles.

Jamais le nationalisme ethnique, car c'est bien de lui dont il s'agit et non du nationalisme des grands états du XIX^e siècle, jamais le nationalisme ethnique ne s'est si bien porté. Il surgit sur tous les points de la mappemonde. Pourquoi les pays celtiques lui seraient-ils interdits ? Pourquoi nos pays seraient-ils réservés à une nouvelle expérience marxiste, dont le résultat est connu d'avance ? Le nationalisme ethnique est notre vérité. Nous perdrons tout en nous en détournant. On nous oppose l'argument que nous allons vers une civilisation planétaire, c'est-à-dire vers l'unification de l'humanité. C'est un rajonissement du vieux cri de guerre "Plus de frontières" lancé par Victor Hugo. Il ne vaut pas plus cher. Il est exact que nous allons vers une civilisation pla-



nétaire. Nous y sommes déjà avec la radio, les satellites et les avions à réaction. Mais il est non moins vrai qu'un des réflexes vitaux des hommes est d'échapper au grand mélange où ils perdraient leur identité. Action : Réaction. C'est toute la vie. Au cosmopolitisme effréné s'oppose une furie particulariste, nationaliste, raciale. C'est quand les hommes se sentent menacés par l'uniformisation qu'ils mesurent le prix de leurs différences. C'est quand les Bretons découvrent qu'ils sont en train de devenir "des Français comme les autres" qu'ils s'aperçoivent qu'ils ont une patrie, une langue et une culture et qu'ils sont pris d'envie de les retrouver.



WAR RAOK

la voix de la nation bretonne — mouezh breizh

Tirages limités, numérotés et signés
CREATION GRAPHIQUE
DESSIN
ILLUSTRATION
www.graphisme-identitaire.com
contact@graphisme-identitaire.com

WAR RAOK

la voix de la nation bretonne — mouezh breizh

Jawaharlal Nehru et l'indépendantisme indien

Jawaharlal Nehru, l'un des pères du mouvement national indien, publia une autobiographie en 1936, avec, pour objectif, outre de narrer la vie de celui qui deviendra le premier leader de l'Inde indépendante, de faire comprendre au lecteur quels furent les prémisses qui ont incité le peuple indien à s'unir contre l'opresseur britannique



D.R.

examiner en profondeur les affirmations de leurs professeurs britanniques. Ils réussirent ainsi à créer une véritable anthologie originale de matériaux conceptuels anti-britanniques, rédigés par des auteurs au ton modéré. C'est ainsi que le nationalisme indien a réussi, au départ, à se doter d'un corpus de fond, en matières politiques et économiques. Mais, en dépit de cet acte de défi, Nehru déplore que ce corpus contestataire mais modéré finissait par acquiescer une fonction spécifique dans le système de fonctionnement du pouvoir britannique. Cette fonctionnalité de la première contestation indienne décollait tout simplement des positions libérales de la plupart des membres du Congrès National Indien qui ne cherchaient en général qu'une seule chose : obtenir les plus hautes charges sans comprendre qu'ainsi rien ne changerait, simplement, les représentants officiels du "changement", en cas de désordres, auraient été protégés par ceux-là même qu'ils tentaient de mettre échec et mat. Par ailleurs, les paroles critiques du leader Nehru à l'endroit des idées libérales sont bien claires : "L'idéologie libérale est incapable de comprendre l'idée de la liberté indienne dans la mesure où les positions de l'une et de l'autre sont fondamentalement irréconciliables". La critique des jeunes étudiants nationalistes indiens aux "vieux messieurs" du système éducatif britannique, ne se limitait pas, toutefois, aux seuls établissements d'enseignement. Nehru entrevoyait dans

les attitudes des Britanniques, à la fin du XIX^e siècle, un fondement messianique, perceptible dans la conviction autrefois partagée par d'autres peuples, de se prendre pour les "élus du Seigneur", honneur accessible à tous ceux qui accepteraient de se faire encadrer par la classe dirigeante britannique, qui prétendait que son empire était l'instance représentative du règne de Dieu sur la terre. Cette vision messianique justifiait la rudesse des punitions infligées dans les Domaines à tous ceux qui s'opposaient à la loi britannique. "Comme les inquisiteurs du passé, ils se sentaient destinés à nous sauver, indépendamment du fait que nous les désirions ou non". C'est avec ces mots que Nehru décrit les pratiques mises en œuvre par les colonisateurs pour transformer l'Inde en le pays le plus brillamment adapté aux structures impériales anglaises. Sur le modèle britannique, les autorités coloniales avaient choisi un groupe d'Indiens, l'avaient formé, dans le but de soutenir les premiers balbutiements d'un Etat autonome ; ces Indiens "homologués" étaient censés amener le pays au self-government et à la "liberté", mais, ajoute Nehru, "auraient dû démontrer et garantir que ce self-government et cette liberté ne se seraient exercés que selon les desiderata des Britanniques". Au fil de son ouvrage, Nehru poursuit l'âpre critique qu'il adresse au système imposé à son pays par les colonisateurs anglais. Son analyse n'épargne personne, ni même l'immense majorité du peuple

anglais, coupable, selon Nehru, de n'avoir jamais voulu véritablement comprendre l'Inde. Si l'on soulève le voile de misère et de déclin qui recouvre la terre indienne, considérée comme "la perte de la couronne britannique", on peut encore découvrir la royauté intrinsèque de l'âme d'une vieille nation qui a pérégriné à travers les âges, en vivant des jours de gloire et de décadence, tout en restant toujours liée et attachée à sa très ancienne culture, tirant des ressources profondes de celle-ci force et vitalité, les partageant avec de nombreux pays. En s'appuyant sur ce constat, le premier futur leader de l'Inde indépendante se lance dans une surprenante comparaison avec l'Italie. Selon Nehru, les deux pays sont fils d'une culture plurimillénaire où le concept de nation, malgré les innombrables difficultés ou vicissitudes malheureuses, n'a jamais disparu, même s'il s'est abreuvé à d'autres sèves au fil des siècles. Exaltant les dons de Rome et de l'Italie, Nehru leur reconnaît le mérite d'avoir toujours été les principaux centres de culture en Europe ; il attribue, dans la foulée, les mêmes mérites à l'Inde en Asie. Les deux pays, selon Nehru, présentent bien des similitudes, y compris dans les malheurs ; il rappelle ainsi que Metternich définissait l'Italie comme une simple "expression géographique", bon nombre d'émules de cet homme politique autrichien ont considéré l'Inde de la même manière. Après cette parenthèse sur l'Italie, Nehru, dans son ouvrage, revient sur le sort de son propre peuple. Il explique, avec moult détails, combien étroit est le rapport ancestral entre les Indiens et l'idée de leur propre nation, révélant, dans ces explications, toute cette verve politique, qui est la sienne, et qui l'a toujours distingué de Gandhi. Nehru parle de la *Bharat Mata*, de la "Mère Inde". Il rappelle à ses lecteurs l'Inde d'avant la colonisation où il y avait certes d'innombrables conflits entre castes mais où subsistait, intensément, un vif et puissant lien commun, dont les traces étaient encore perceptibles dans l'Inde de son temps. Ces liens forts permettent d'articuler une résistance grâce à leur vitalité intrinsèque et, ajoute-t-il, il serait erroné de croire que cette vitalité est telle uniquement parce qu'elle découle d'une tradition plurimillénaire : ses origines, il faut plutôt les retrouver dans ce principe de soutien mutuel qui soude la communauté indienne toute entière quand il s'agit de faire face à de puissantes influences étrangères. Mais toute cette vigueur, pourtant, n'a pas permis de conserver la liberté et l'unité politique, ni l'une ni l'autre de ces valeurs n'ayant été considérées jusqu'alors

comme digne de soutenir des efforts constants. C'est cette négligence qui est responsable des souffrances successives du peuple indien, négligence dont les sources doivent être recherchées dans un antique idéal indien qui n'a jamais glorifié les triomphes politiques et militaires, a toujours méprisé l'argent et ceux qui l'accumulaient, en n'accordant honneur et respect qu'à ceux-là seuls qui servaient la communauté pour de maigres compensations congrues. Ces attitudes font que la communauté collabora au bien commun et l'honneur, ce qui, selon Nehru, correspond à l'idéal socialiste, qu'il considère lui-même comme l'antidote au système capitaliste occidental. En effet, écrit-il, "il se pourrait bien que lorsque l'Inde se revêtira d'oripeaux nouveaux, parce que ses anciennes frusques sont usées et éliminées, elle prendra pour modèle de ses nouveaux effets le mode socialiste de gérer la société, afin de la rendre plus conforme tant aux conditions actuelles qu'aux critères de sa pensée plurimillé-

naire. Les idées que l'Inde adoptera, elle devra les faire vivre et revivre sur son propre terrain". En août 1947, quand l'Inde accède enfin à l'indépendance, Nehru en devient le Premier Ministre et gardera cette fonction jusqu'à sa mort en 1964. Pendant toutes ces années, il a dû affronter une situation intérieure difficile, née des évènements profonds entre groupes ethniques et religieux et de la pauvreté chronique des zones rurales. Mais il a réussi, en même temps, à acquérir une grande popularité au niveau international, en se plaçant aux côtés de Tito et de Nasser, constituant ainsi, en quelque sorte, un triumvirat pour le mouvement des "pays non alignés", patronnant l'idée d'un Tiers Monde distinct de l'Est comme de l'Ouest, mouvement qui avait connu son apogée lors de la conférence afro-asiatique de Bandung en avril 1955.

Source : Luigi Carlo Schiavone, *Rinascita* (septembre 2007).

WAR RAOK !
LA VOIX DE LA NATION BRETONNE
ANCIENS NUMEROS
Du n°9 au n°17 : 4 €, du n°18 au n°22 : 5 €
BP 80337 - 35203 Rennes Cedex 2



IX^e congrès d'ADSAVI! Des solutions face à la tempête



par Yann Kernaon



samedi 22 novembre 2008, à Trédaniel, se tenait le IX^{ème} congrès d'ADSAVI, le parti du peuple breton. devant une salle comble, de nombreux intervenants ont abordé deux questions essentielles pour la renaissance de notre pays : l'économie et la culture.

Economie bretonne : que faire ?

Federjig Ar Boudier, président d'ADSAVI, présente ses perspectives sur l'économie bretonne. Il rappelle d'abord les sources financières de cette crise. Au fil des ans s'est développée une "économie de casino" à haut risque pour les fondements mêmes de l'économie réelle bretonne. L'effondrement du mirage financier met nos entreprises et nos ménages dans une situation difficile. Ils ne peuvent plus compter sur les liquidités nécessaires au financement de leurs projets. La Bretagne a besoin d'une économie de qualité, fondée sur l'effort plutôt que la spéculation, qui donne du travail à ses enfants et respecte les équilibres naturels. Peut-on compter sur la France pour garder ces objectifs en tête et rompre avec les logiques du passé ? En période de crise, la France est-elle notre parapluie ou notre fossyeur ? L'État français, plus endetté que ses voisins, est notoirement inefficace. La fuite dans la dette finira par le rattraper. Le chômage se développe rapidement, le bateau prend l'eau de toutes parts. Plus grave encore que la dette, le système français est une machine à décourager les initiatives. Fiscalisme, bureaucratie, contrôles en tout genre, rien ne nous est épargné. Erwan Josset, candidat du *Parti du peuple breton* à Auray, présente des illustrations concrètes tirées de son domaine d'activité, la pêche. Le sort de l'État français est scellé : plus il s'enfoncera dans la crise, plus il se "soviétisera". Mais nous, Bretons, sommes-nous condamnés à suivre le même destin ? Bien au contraire ! Comme toutes les petites nations la Bretagne pourrait vite rebondir si elle avait les mains libres. L'Islande, prise dans la tourmente de la crise financière, est déjà sur la voie du redressement. Et qui se souvient encore de l'exemple de la Finlande qui a su faire face à l'effondrement économique de l'URSS dans les années 1990 ? Pour se relever rapidement, encore faut-il être souple, inventif, plein de ressources intellectuelles.

Encore faut-il vivre dans une société homogène car seules les sociétés homogènes fournissent la cohésion nationale qui permet de rapidement changer de cap. Ces atouts la Bretagne les conserve en partie. Mais pour combien de temps ?

La culture bretonne : attention aux OPA culturelles hostiles !

Qu'attendre d'un État qui modifie sa constitution pour y inscrire, après moult débats et de nombreuses réticences, que les "langues régionales appartiennent au patrimoine de la France" ? Certains y ont vu une avancée. La brillante intervention de Yann Duchet sur la question permet de remettre les pendules à l'heure. Après s'être assurée de la prééminence du français en Bretagne, la France a pu s'offrir le luxe d'une reconnaissance accordée du bout des lèvres. Et encore le fit-elle dans un langage condescendant, symptôme des arrière-pensées de "la France d'en haut" : les Bretons ont vocation à rester des "provinciaux" c'est-à-dire des conquis ; leur langue ne sera jamais que du folklore à ranger au musée. Posons la question : la culture bretonne, si affaiblie, pourra-t-elle survivre à cette tentative de régionalisation et de patrimonialisation ? N'est-elle pas victime d'une tentative d'opération publique d'achat (OPA) ? Il incombe au Breton conscient de faire vivre sa langue. Ronan Le Gall, Vice-président d'ADSAVI, nous lut le témoignage d'un professeur de breton sur son cheminement et sa "re-bretonnisation". Eric Launay, Secrétaire National, nous fit part de son expérience de parent d'élève en école *Diwan*. Ce qui vaut pour la langue est également valable pour les domaines de notre culture moins entamés par la francisation. Jérôme Le Boutier, musicien et militant du *Parti du peuple breton*, présente les menaces qui pèsent sur la musique bretonne. Si notre musique est bien vivante et tranche dans le désert culturel hexagonal, c'est qu'une multitude d'associations bénévoles et de groupements amateurs la font vivre. La musique présente une expression de l'âme de notre peuple et non un "business". Plus que jamais

soyons vigilants face aux tentatives mortelles qui visent à mettre au pas les musiciens en imposant une "professionnalisation" ou à les mettre à l'amende, par le biais du racket fiscal. Tant dans le domaine linguistique que dans le domaine musical, seule l'indépendance permettrait la mise en place d'une vraie politique bretonne.

Dès à présent, l'indépendance des cœurs

Les discussions du IX^e congrès d'ADSAVI ont une fois de plus souligné l'urgence d'une indépendance politique de la Bretagne. Plus nous attendons, plus l'addition sera lourde, tant en ce qui concerne les pertes matérielles que spirituelles. L'indépendance de notre nation est retardée dans les faits. L'existence "latente" de notre pays et les incertitudes sur le "comment" et le "quand" de la libération soulignent l'importance de la transmission de notre idéal de renouveau par delà les générations. Grâce à la création d'une organisation de jeunesse, *Kadarn*¹⁾, qui fut officiellement présentée par ses dirigeants, ADSAVI dispose désormais d'un structure militante distincte pour les 16-35 ans qui pourra prendre la relève. Les activités des plus jeunes, regroupés dans la structure *Y.B.B.*, ont été présentées par Kaelig. Pas besoin d'attendre l'indépendance des urnes pour bâtir celle des cœurs ! Un congrès d'ADSAVI ce sont aussi des expressions de notre personnalité qui se manifestent ici et maintenant, qu'il s'agisse du stand de *Kadarn*, de ceux de la presse bretonne (*WAR RAOK!*) ou encore des associations spirituelles et culturelles bretonnes (*Umaniezh Koad Kev. Kelc'h Studi Buhez ha Bro...*). Un congrès c'est aussi la possibilité d'acheter des produits bretons (produits dérivés d'ADSAVI, drapeaux bretons...), enfin et surtout, un congrès c'est une occasion de plus de vivre ensemble notre *Buhez breizh* avec en point d'orgue un dîner suivi de musique et de chants. Autant d'occasions d'exprimer notre personnalité bretonne "en famille". N'oublions pas non plus, bien sûr, la présence de nos alliés européens de la *Lega Nord*. Ils ont démontré une fois de plus que les partisans de l'Europe des peuples sont prêts à reconnaître notre place dans le concert des nations européennes.



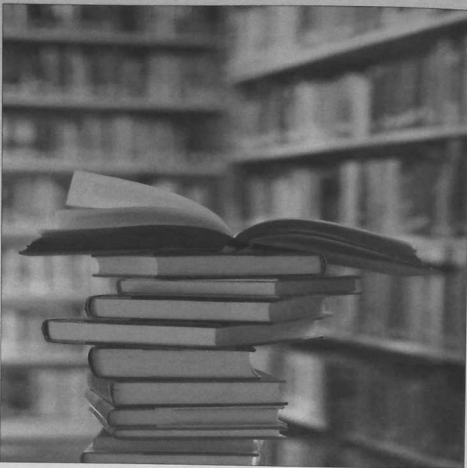
NOTES :

1) *Kadarn* en breton signifie : vaillant, courageux.



La littérature pour la jeunesse reflet de notre temps

ce type de littérature nécessite une définition. En effet qu'est-ce qu'on entend par ce terme ? C'est l'étude des œuvres de fiction mises entre les mains des enfants. Dans une vision plus historique de l'évolution de la forme et du fond de cette même littérature, il est préférable d'utiliser l'expression « livres pour enfants », néanmoins ces considérations restent somme toute théoriques.



par Ar Bondrask

Cette littérature s'adresse à l'enfant : autant à l'enfant qui ne sait pas lire, à l'enfant apprenti lecteur qu'à l'enfant lecteur. Ce potentiel de devenir l'enfant est pris en compte par les éditeurs qui créent des collections ou des "bibliothèques" selon les différents âges et parfois selon la distinction fille/garçon, comme les célèbres Bibliothèques Verte et Rose des éditions Hachette connues par des générations entières. Quoique dans ce domaine, c'est plutôt le livre asexué qui prend le pas. Véritable compagnon, le livre va suivre l'enfant depuis les berceuses, les albums de chansons, les albums à colorier aux premiers contes et romans jusqu'aux livres de littérature des grands auteurs classiques et aux écrivains modernes. L'étude suivante se penchera plus spécifiquement sur les ouvrages proposés pour les enfants et adolescents de six à dix-huit ans et les solutions alternatives à une production souvent médiocre tant dans le fond que dans la forme. En France, les publications pour la jeunesse sont régies par la loi du 16 Juillet 1949. Il est intéressant de savoir qu'avant et surtout après la Seconde Guerre mondiale, la France a connu des mobilisations aboutissant à

cette loi à l'encontre des publications destinées à la jeunesse, et plus spécifiquement de celles reposant sur l'image, sur la bande dessinée, désignées sous le nom de comic book et d'illustrés. Pour certains des acteurs de ces mobilisations, ces publications contiennent des sujets ou scènes immorales et anti-éducatifs, véritables dangers pour les jeunes. Malgré des audaces alors timides, il est vrai que ces bandes dessinées, destinées à tous publics aux États-Unis, cultivent un naturalisme violent et une sensualité avoués. C'est une loi habitée d'un fort idéal de moralisation des loisirs de la jeunesse, et de la presse enfantine en particulier, interdisant la délinquance juvénile des contenus, qualifiée de criminogène.

La démoralisation de la jeunesse est un délit portant atteinte aux principes de l'idéal supposé de la jeunesse que sont l'espérance et l'enthousiasme. Exit donc selon l'article 2 : "(...) sous un jour favorable le banditisme, le vol, la paresse, la lâcheté, la haine, la débauche ou tous actes qualifiés crimes ou délits ou de nature à démoraliser l'enfance ou la jeunesse". De plus, cette loi est étendue aux publications pour adultes par son article 14 qui "interdit (...) de proposer, de donner ou de vendre à des mineurs âgés de moins dix-huit ans, les publications de toute nature présentant un danger pour la jeunesse, en raison de leur caractère licencieux ou pornographique, de la place faite au crime". L'application des dispositions contraignantes de cette loi est confiée à une Commission de surveillance et de contrôle. Cette Commission a perdu une partie de sa légitimité et ses avis d'interdiction ou d'autorisation à la publication sont négligés par les différents ministres de l'Intérieur qui préfèrent

l'interdiction administrative plus rapide à la sanction judiciaire prêtant le flanc aux débats passionnés. Loi "éhontée" pour certains voyant dans cette protection de la jeunesse le prétexte d'une censure politique et économique, les faits têtus montrent qu'à l'heure actuelle de nombreuses publications à caractère immoral ne seraient jamais parues dans une juste application de cette dernière, quelle que soit la nécessité d'une actualisation mesurée, car en définitive, il en va de la transmission de valeurs morales et éducatives aux nouvelles générations.

Aperçu du paysage de la littérature pour la jeunesse

En 2004 sont parus très précisément 6 588 titres en littérature de jeunesse. On peut considérer que les rééditions constituent la moitié de cette masse assez conséquente ; l'autre moitié, environ 3 000 titres nouveaux, se partage entre 62% d'ouvrages de fiction, 22% de documentaires et 16% de documents d'éveil, destinés aux tout petits¹⁾. Cent cinquante maisons d'édition pour la jeunesse publient de 1 500 à 9 000 titres mais moins de livres à succès ou de livres « fédérateurs » au sein d'« une culture des enfants plus segmentée et plus éclatée²⁾ ». L'album et le documentaire sont plus créatifs que jamais en terme de renouvellements graphiques et du triomphe de la photographie. En ce début de XXI^e siècle "(...) l'édition de livres pour enfants vit un âge d'or en France, par sa créativité, son dynamisme, sa rentabilité pour les grands groupes (béni soit dit, les exportations de livres diminuent). Le point de vue des lecteurs est peut-être plus complexe, face à cette offre qui dépasse toute compréhension individuelle par son ampleur³⁾ ». La rectitude du contenu de la littérature pour la jeunesse par contre ne suit pas au contraire cette flèche ascendante. Les livres étant le reflet et le baromètre de la santé morale et du niveau d'instruction d'une société à un temps donné, il va sans dire qu'en effet, dans la déliquescence d'un pays sans repère constructif du respect dû aux lois naturelles et chrétiennes et à son histoire, que c'est le moralement correct (cf. livre de Jean Sévillia) qui y prédomine. Trois tendances sont visibles : les livres dits "éducatifs" c'est-à-dire remplaçant très souvent l'éducation des enfants par leurs parents, le nihilisme général de notre littérature (complaisance dans la description de la déchéance morale, physique et spirituelle), la médiocrité de certains

livres d'aujourd'hui, mal traduits et remplis de fautes d'orthographe... Voilà ce à quoi tendent les livres pour enfants à l'heure actuelle : un monde indifférencié où tout est permis tant qu'on respecte la loi érigée comme ultime vérité. Fini, les valeurs identiques, la morale de l'instituteur ressemblant à celle du curé. Après Mai 68, seul compte l'intérêt personnel de l'individu avec tous les débordements imaginables de la recherche du plaisir comme fin en soi : droit à la différence, tolérance à tout prix, transgressions des traditions et relativité des conventions menant à l'indifférenciation des véritables Bien et Mal. Face à cette crise des institutions traditionnelles, seules les valeurs morales authentiques peuvent donner de bons fruits. Petit éventail de l'attaque en règle des bonnes mœurs vues comme rétrogrades, à travers une propagande savamment insérée dans les livres dès le plus jeune âge. Banalisation de l'homosexualité et homoparentalité. But : dédramatiser l'homoparentalité tout autant "légitime" que les couples hétérosexuels. La figure du père remise en cause. Ode à la famille recomposée et à la nouvelle autorité des enfants face aux parents ringards ou atteints de jeunisme. La tolérance pour une société multiculturelle et mélangée. Sokola est un projet de livres et de chansons pour enfants promouvant le thème de la tolérance. L'histoire de ce petit garçon mélangé, dont la collection de livres pour enfants est à paraître prochainement, possède un site Internet comme support à sa diffusion : <http://www.sokola.fr>. Les auteurs essaient d'ancrer dans la tête des enfants le monde idéal du métissage, qui n'est autre que la disparition des peuples riches de leurs différences. Une chanson a été créée dont le refrain est symptomatique : "Allez ! Allez ! Pour un monde plus coloré !" reprise trois fois... Les paroles : "C'est moi Sokola (Chocolat) / D'ailleurs et d'ici" sont bien révélatrices de la construction d'un monde sans racines aux individus interchangeables, propres à satisfaire le capitalisme apatride mais sûrement pas l'humanité toute entière, à qui ici est vendue ici une utopie mortifère. Promotion de l'"altésexualité" et de la liberté sexuelle. Ici pas de doute à avoir sur les motivations destructrices d'une telle sexualité débridée et portant atteinte au bien commun, passant par la fondation des familles grâce à l'hétérosexualité seule garante de l'épanouissement de l'enfant. Lionel Labosse auteur d'Altésexualité, Education et Censure définit cette notion sur le site Internet www.altésexualite.com. "Par le mot « altésexuel », alternant avec « gai », je

désignerai l'ensemble des personnes dont la sexualité est autre qu'exclusivement hétérosexuelle ». Les néologismes « altésexualité » et « altésexophobie » économiseront de fastidieuses périphrases. L'altésexualité est aussi bien une autre façon d'envisager la sexualité, qu'une sexualité résolument respectueuse d'autrui, à rapprocher du monde post-sexuel que certains esprits novateurs appellent de leurs vœux⁴⁾. Sur ce même site une recension des publications à titre pédagogique envers un jeune public devant être sensibilisé à la merveilleuse "diversité sexuelle", est proposée. Cela va de l'album pour les enfants aux romans pour les lycéens, toujours dans un souci de lutter contre les discriminations, à savoir en réalité le déracinement dans les consciences de la norme hétérosexuelle. Or, on peut très bien respecter un homosexuel en tant qu'être humain sans donner quitus à sa tendance. Le livre de poche pour les enfants âgés de 7/12 ans est le type même du travail de subversion amenant à considérer la famille, la société et la morale traditionnelles comme mauvaises en soi. Les auteurs y prônent régulièrement l'inversion totale des valeurs. Œuvres inquiétantes par leur aspect d'endoctrinement sous-jacent, il est important d'en prendre connaissance.

Pistes pour bien choisir un album ou un roman aux enfants et adolescents

- 1) Un ouvrage adapté à l'âge et à la maturité de l'enfant.
- 2) Les parents doivent prendre connaissance du fond et de la forme du livre.
- 3) L'ouvrage doit pouvoir satisfaire l'enfant et les parents sans oublier qu'après le plaisir de la lecture, il y a l'effort graduellement à acquérir pour pouvoir avoir un bagage littéraire auprès des grands maîtres de la littérature. La neutralité des bibliothécaires les oblige à accepter ce moralement correct dont les livres pour enfants sont les messagers. Autant dire que ceux promouvant une vraie éducation morale sont peu nombreux et relégués si le mouvement s'accroît et oubliés de l'Histoire, donc avant de choisir il faut avoir un œil averti. S'approprier les grands classiques de la littérature pour enfants c'est visualiser ce que l'on entend par saines lectures. Ainsi acheter les quelques productions actuelles de qualité, c'est éviter de tomber dans la mièvrerie et dans le libérage. Deux écueils en somme que sont ces idées fausses sur la vie : un monde



Ienn ha dilenn

Voyage d'un enlumineur dans la Bretagne d'autrefois

Mesnig Thierry (Ouest-France)

Voici un livre enluminé qui fera date de par la fraîcheur des miniatures et la richesse du contenu. La préface signée Gilles Servat retracé avec bonheur ce qu'est le travail de l'enlumineur au Moyen Âge et la place du livre réservé alors à un entourage fortuné et résolu, qui fait de chaque œuvre enluminée une pièce unique. Dans son introduction le maître-enlumineur met en relief les lignes directrices de sa réalisation, à savoir un "1... tour de Bretagne d'un enlumineur montrant ce que devait être le pays à l'époque médiévale (...)

glissé dans la peau d'un Breton de 1488, au crépuscule de la nation bretonne". Il pointe du doigt cette réalité d'indépendance bretonne vécue au quotidien par un peuple derrière son duc et les ambitions d'annexion des pays voisins, regardant avec envie ce pays de cocagne qu'est alors le Duché de Bretagne. C'est avec bonheur que le lecteur plonge dans cette Bretagne jetant ses derniers feux en tant que Nation indépendante, au fil des pages, s'arrêtant sur un fait historique : "Départ de Rennes de Jean 1^{er} le Roux à la croisade" ou "La bataille de Saint-Aubin-du-Cormier", sur la description des lieux importants : "Douarnenez", "Combourg", sur les contes et légendes bretonnes : "Vile d'Ys" ou "De l'épopée arthurienne", sur la vie de saints bretons et sur la danse bretonne ; "Saint Yves et Tréguier" ou "Saint Brieg petit évêque" et "Ha penaos ober Krampouezh" et enfin sur des figures historiques : "Jeanne la Flamme"...



parfait et la totale méchanceté des êtres humains, qui peuvent nuire à la construction de l'identité chez les adolescents. Les goûts changent et si l'enfant n'aime pas certains livres qui ont marqué notre enfance il en aimera d'autres écrits par des écrivains actuels mais sérieux. En somme il suffit de marier le meilleur de la tradition littéraire pour la jeunesse et celui de la modernité. Se pencher sur l'histoire de la Bretagne en bandes-dessinées par exemple, c'est permettre aux enfants de découvrir des racines, un passé commun, des valeurs éternelles, des exemples de courage et d'espoir qui lui donneront des balises pour le présent et le futur. Confrontés un peu plus tard à la dure réalité journalistique, voir auprès de ses camarades de classe les conséquences du désordre des mœurs (débauche, alcoolisme et drogues débouchant au suicide, au meurtre, à la destruction de sa vie, etc.) le jeune homme et la jeune fille garderont une bonne santé morale capable des plus beaux actes de générosité et d'héroïsme. En abordant ces dérivés avec un documentaire bien choisi ou, faute de mieux, avec un contenu en partie à caution que l'on aura soin d'expliquer à l'enfant ou à l'adolescent en quête de réponses critiques, elles seront mieux cernées. Bien sûr, la lecture n'est qu'un rempart contre le déboulonnage des valeurs d'un peuple. La famille, de bonnes amitiés et des occupations intelligentes (art, la musique, le sport, le scoutisme, promenades, visites culturelles, etc.) sont autant d'apports dans un univers souvent violent où les mauvais exemples à l'école, au collège et dans les médias sont rois. Mens sana in corpore sano : "Un esprit sain dans un corps sain" comme le prescrivait le poète latin Juvénal est le seul garant ou terreau fertile d'une renaissance bretonne.

- NOTES :
1) Martine Chouvy, bibliothécaire à la CRDP Lyon : http://savoirsedi.cndp.fr/Foires/AideAu/boix/chouvy/Chouvy.htm
2) http://expositions.bnf.fr/livres-enfants/arret01_7.htm
quelques pistes...
www.arbedteliek.com - www.palemont.fr
www.coop-breizh.fr - www.laprocur.com
www.editionsdurtromphe.fr
www.reynald-secher-editions.com
www.librarydiologues.fr
Ouvrages sur la morale.
Jean Sevilla, Moralément correct, Perrin, coll. Tempus (2008).
Collectif d'auteurs, Carnet de Morale, Éditions De Boeck, 2006.
Archives et culture, Les livres de morale de nos grands-mères (2006).
E. Blondel, La Morale, Flammarion (1999).

- P. Arsenault, Il était une fois la morale, Médiaspaul (Canada, 2008).
Le livre jeunesse portant sur la Bretagne.
E. Brisou-Pellen, Les Cinq écus de Bretagne, Le Livre de Poche Jeunesse (2007).
[Niveau : classe de 5^e]
A. Simon, Le Coréic du Dragon, (t.1) Excalibur, ADCAN (2008).
[Niveau : à partir du collège]
E. Gasche, Petite histoire des rois et ducs de Bretagne, Yoran Embanner (2006).
[Niveau : dès le collège]
Policiers de Jean Failler à partir de 9 ans.
Filosec et Biscoto, (t. 1) Naufragés de l'île sans nom, Du Paléont.
[Niveau : garçons de 12-15 ans]
Contes et légendes de Bretagne.
J.-M. Michaud, D. Robert, E. Gasche, La Geste des héros de Bretagne.
Anne de Bretagne, Coop Breizh (2005).
[Niveau : enfants et adolescents]
R. Le Honnez, R. Secher, Histoire de Bretagne, Reynald Secher (2000).
[Niveau : pour tous âges]

annonce

Tristan Caouissin, décédé tragiquement au mois d'août dernier, est inhumé au manoir de Kermorgan. Afin d'honorer sa mémoire, il est prévu d'ériger sur sa tombe une belle croix celtique en granit. Pour mener à bien ce projet pour la date anniversaire du drame, il est proposé la vente d'une planche de gravures, tirage original de l'époque (1937) de l'histoire de Bretagne dessiné sous forme d'imagerie d'Épinal par son grand-père Henri Caouissin.

Taolennou eus istor Breiz, 16 gravures en couleur, format A0/30. Textes en breton. Prix : 15 euros (port inclus).
A commander chez :
M. Caouissin Youenn,
Maner Kermorgan, 56240 Plouay.



Le culte solaire

Le soleil a été vénéré par toutes sortes de peuples. cependant, il est clair que ce n'était pas seulement comme une puissance bénéfique, mais aussi comme une puissance redoutée et destructrice que ce corps céleste était adoré dans les pays chauds.

par Dr Frans J. Los

ainsi dans l'ancienne Égypte le dieu soleil Râ (ou Amon-Râ) était représenté par un homme portant un disque solaire sur la tête, qui était surmonté par le serpent Uraeus. Le reptile symbolisant l'effet foudroyant du soleil a souvent été utilisé au Proche-Orient. Très différente était la situation en Europe Centrale et du Nord, où une quantité suffisante de rayonnement solaire était essentielle pour le mûrissement des moissons. Ici le soleil fut adoré comme une puissance bénéfique dès que l'agriculture devint la ressource principale pendant la période néolithique (7-4000-2000 avant J.C.). En conséquence ce furent les anciens Indo-européens, originellement établis dans le bassin du Danube, qui répandirent son culte dans toute l'Europe et même dans d'autres parties du monde. On comprend à quel point la croyance dans le pouvoir créateur du soleil était enracinée dans les esprits de ces premiers Nordiques quand on regarde les ruines des plus grands monuments mégalithiques d'Europe du Nord, le sanctuaire solaire de Stonehenge. Bien sûr il est inutile ici de décrire en détail ce gigantesque monument dont les vestiges dominent, depuis les temps préhistoriques, la plaine de Salisbury en Angleterre du Sud. Le visiteur se demande comment il fut possible de transporter et d'ériger les énormes blocs de pierre dont la plupart avaient été taillés, comme les recherches modernes l'ont prouvé, dans les rochers de la chaîne de Prescelly en Galles du Sud, à



Le temple de Stonehenge.

une distance de 274 km par la route terrestre qui a été suivie selon toute probabilité. Quel était le peuple qui érigea cet imposant monument et quelle était son utilité ? L'investigation scientifique sur ses ruines, qui a été menée à bien à l'époque moderne, a permis de répondre aux deux questions. Le sanctuaire était indubitablement dédié au culte du Soleil comme cela est prouvé par le fait que la ligne partant du milieu de la dénommée "pierre de l'autel", située en son centre, pour aller jusqu'à la "pierre du talon" à l'entrée, est dirigée vers le point au Nord-Est où le soleil se levait le jour du solstice d'été. D'après les archéologues, il y eut trois périodes de construction, dont la première est datée d'environ 1840 av. J.C. au moyen d'un test au radiocarbone. Récemment un certain nombre de dessins de poignards mycéniens et de haches à ailettes a été détecté sur certaines des pierres, et on suppose que l'achèvement final du sanctuaire, vers 1700 av. J.C., a eu lieu sous la direction d'un architecte venu de la cité grecque de Mycènes. Cependant, sa construction est attribuée au dénommé peuple des gobelets dont les tombes, connues sous le nom de round barrows (tumulus circulaires) abondent dans le voisinage du monument. Ce peuple dont l'habitat originel se trouvait en Espagne Centrale se répandit en Europe au début du second millénaire avant J.C., diffusant en même temps la connaissance des premiers métaux : le cuivre et le bronze. Ils atteignent la Grande-Bretagne en deux vagues successives, la première venant des Pays-Bas, la seconde des parties occidentales de l'Allemagne (vers 1700 av. J.C.). Dans les deux pays ils s'étaient mélangés avec des éléments d'un autre peuple, les peuples à la hache de combat indo-européens, dont la patrie d'origine se trouvait en Saxe et en Thuringe. L'amalgame des deux peuples permet de comprendre pourquoi les squelettes découverts dans les round barrows appartiennent en partie au type falique, en partie au type nordique, et pourquoi on y découvrit des poignards de cuivre aussi bien que des haches de pierre. Le fait que ce fut l'élément nordique du peuple

des gobelets qui introduisit le culte du soleil en Grande-Bretagne est admis dans les termes suivants par un archéologue anglais de premier plan : "Ainsi ce fut le fort élément indo-européen infusé dans notre culture des gobelets par les guerriers à la hache de combat qui donna à sa religion cette tendance céleste. Nous assistons au triomphe d'un « Zeus » [dieu céleste] plus barbare sur l'ancienne Terre Mère chère à la paysannerie néolithique, la déesse qu'ils avaient apportée avec eux depuis les centres de son pouvoir fertile en Méditerranée et au Proche-Orient."

Des roues à croix et autres symboles du soleil

Pour comprendre ce que remplace d'une religion par une autre fut la conséquence, non d'une évolution graduelle, mais d'une invasion, nous devons jeter un coup d'œil sur la Scandinavie de l'Âge de Bronze. Là, sur les gravures sur roche de Bohuslän en Suède du Sud, on peut voir des navires portant un disque solaire et occupés par

WAR RAOK

la voix de la nation bretonne - mouezh breizh

WAR RAOK

la voix de la nation bretonne - mouezh breizh



Le char solaire de Trundholm

des hommes qui brandissent des haches de combat ; des chevaux ailés, des cercles concentriques, ses spirales, des roues à croix et d'autres symboles du soleil peuvent aussi être vus. Les chevaux sont destinés à tirer le char du soleil dans le ciel pendant la journée, ce qui nous rappelle l'ancien mythe de Phaéton ; un bateau était supposé transporter le soleil à travers le monde souterrain vers l'Orient pendant la nuit. Une version légèrement différente de la même idée est bien connue d'après les légendes nordiques.

Les rasoirs de bronze, décorés d'une roue solaire ou d'une tête de cheval, appartiennent à la même culture nordique. D'une phase ultérieure de l'Âge de Bronze date le fameux char solaire de Trundholm, un magnifique témoignage du goût artistique et de l'habileté professionnelle des anciens Nordiques. Chez tous les peuples indo-européens, nous trouvons à l'aube de l'histoire le culte de dieux célestes : Dyaus Pitar chez les Indo-aryens, Ahura Mazda chez les Perses, Papios chez les Scythes, Zeus chez les Grecs et Daibog chez les Slaves. Cependant, l'Apollon Phalbos grec (c'est-à-dire l'Apollon "rayonnant"), le Sol Invictus romain (le soleil vainqueur) et le Mithra(s) perse et mitannien restèrent d'authentiques dieux solaires. Le caractère anthropomorphe que ces dieux assumèrent avec le temps est un développement ultérieur qui peut être considéré comme une dégénérescence. On comprend à quel point le culte solaire s'était répandu pendant l'Âge de Bronze quand on regarde tous pays qui se trouvent bien plus loin : le Pérou, l'Égypte et la Palestine. Dans l'empire des Incas, le soleil était adoré sous la forme d'un disque doré, entouré par des

rayons. Son principal festival était celui du solstice d'hiver, le 21 juin. Les Incas (qui étaient une classe dirigeante aristocratique au-dessus des Indiens américains mongoloïdes) sont décrits par un auteur espagnol comme ayant le teint clair avec des cheveux aussi blonds que du blé mûr. De l'un de leurs prédécesseurs, l'Inca Viracocha, qui était décrit comme un homme blond et barbu au teint clair, les premiers Espagnols entendirent dire qu'il avait conquis le pays en venant du Nord, et qu'il s'enfuit plus tard par mer après avoir subi une défaite écrasante. D'après Thor Heyerdahl, il atteignit la Polynésie ou d'anciennes légendes parlent de lui sous le nom de Kon-Tiki. Tous ces faits et beaucoup d'autres rendent possible que le culte solaire ait été importé au Pérou par des immigrants venus d'Europe. Nous savons aujourd'hui non seulement que les Vikings atteignirent l'Amérique avant Colomb, mais aussi que de nombreuses années plus tôt des gens venant d'Afrique du Nord (gouvernée et occupée par une classe dirigeante nordique) pouvaient traverser l'océan dans des vaisseaux primitifs mais tenant la mer.



Au point culminant du Mactar-Pérou, l'Anthiustiana, "la pierre où était le soleil"

Concernant l'Égypte, il est bien connu que le pharaon Aménophis IV (1375-1358 av. J.C.) tenta d'introduire une religion monothéiste en déclarant le dieu soleil Aton comme seul dieu, pendant qu'il se renommait lui-même Akenaton (c'est-à-dire "gloire du disque solaire"). Les historiens omettent généralement le fait que ce pharaon était en toute probabilité, tout comme son père Aménophis III, le fils d'une princesse mitannienne puisque sur les portraits il a une apparence de Nordique.

Les Mitanniens étaient un peuple aryen qui avait fondé un puissant empire en Syrie du Nord. Dans ce cas aussi le lien entre culture et race est apparent. Une autre réforme religieuse, mais dans un sens opposé, fut menée en 622 av. J.C. dans le royaume de Juda par le roi Josias. Entre autres cultes, le culte solaire fut supprimé par lui d'une manière barbare et sanglante. C'est très remarquable quand nous lisons dans le Livre des Rois, II, 23 : 11 : "Et il emmena les chevaux que les rois de Juda avaient donnés au soleil... et brûla le char du soleil avec du feu". Ce texte ne nous rappelle-t-il pas le char solaire de Trundholm ? Le culte solaire appartient au monde disparu de l'Âge du Bronze nordique, la culture qui fut détruite par les catastrophes naturelles vers 1220 av. J.C. Avec les religions indo-européennes des temps ultérieurs, il avait en commun son caractère de culte de la nature. Aux éléments de l'ancien culte qui se fondèrent dans la christianisation chez les Tautons appartiennent les fêtes des solstices d'été et d'hiver, mais aussi un certain nombre de symboles comme la roue solaire et le svastika. Il se peut aussi que la coutume chrétienne de prier avec les yeux clos soit aussi un vestige de la religion de nos ancêtres, puisqu'il est impossible de regarder le soleil avec les yeux pleinement ouverts.

Sources : Article publié dans The Northlander, Dr Frans J. Los.

Le loup, dieu ou démon ?



collection personnelle

Le loup, est-il besoin de le présenter, appartient à l'imaginaire de bien des peuples et tout particulièrement des peuples européens. animal noble, tout à la fois admiré pour sa beauté, sa ruse, son esprit de clan, ses qualités de chasseur, de "guerrier" mais aussi justement haï à cause de celles-ci.

L'homme a de tout temps vu en lui un redoutable concurrent, un adversaire, un ennemi à ne pas sous-estimer. Dans le Panthéon des "animaux nuis" tels l'auroch, l'ours, le sanglier, le cerf ou l'aigle, seul le loup a été déifié à ce point et a accumulé sur son nom un aussi riche patrimoine de légendes, de contes, de fables et récits mythiques. Toutes les mythologies européennes, depuis la Méditerranée jusqu'au nord de la Scandinavie, l'ont intégré,

Youenn Caouissin

reliant le loup aux vertus de la fécondité, à la protection ou à la destruction, au soleil et aux divinités héroïques qui incarnent ces valeurs, comme Apollon ou Belen. Respecté, vénéré ou craint, le statut du loup évoluera avec les siècles. Si l'Antiquité fut, chez presque tous les peuples, son âge d'or, nous connaissons tous la légende de Remus et Romulus élevés par une louve et fondateur de Rome. Le Moyen Âge et les siècles qui suivront, n'auront de cesse de le pourchasser, de l'exterminer, de lui disputer l'espace vital des grandes forêts et landes. Du statut d'animal dieu, il va se retrouver être animal démon ou agent cruel et vicieux des "Hautes œuvres" du Malin rejoignant en cela la liste noire des animaux maudits comme le serpent, le chat ou mythiques comme le dragon, la chimère et bien d'autres... Il faut savoir que, sans pour autant lui faire un procès, que le christianisme, prenant ainsi le contre-pied de l'Antiquité, a largement contribué à déchoir le loup de son piédestal divin. Les moines défricheurs, qui de ce fait s'attaquaient à son espace vital, se retrouvaient

constamment en état de guerre avec ce grand fauve, d'où sa diabolisation. En témoigne la vie de certains saints bretons où, la légende il est vrai a sa part, sont amenés à faire courber l'échine, à soumettre des loups audacieux qui s'étaient intéressés d'un peu trop près aux moutons ou aux vaches des religieux. Citons deux exemples célèbres : Saint Hervé qui remplace son âne par le loup qui l'a dévoré et l'attelle à la charrue, ou encore Saint Brieuc qui, rencontrant une meute de loups dans les bois de Domnoée, d'un signe de croix arrête les fauves qui resteront ainsi figés jusqu'au matin pour disparaître paisiblement dans les bois lorsque Conan, seigneur des lieux, parait avec sa troupe. Il y a aussi Saint Thégonnec qui écarte de sa croisée de Père Abbé le loup qui s'apprêtait à dévorer un petit garçon et le protège ainsi. Les nombreux récits de l'Histoire de Bretagne font état du loup. "Skriñañ va bletzi Breiz-Izel, O klevet embann ar brezel". (Les loups de Basse Bretagne grincent des dents en entendant le ban de guerre), nous dit le Barzaz Breiz dans An Alarc'h, le Cygne de Montfort où Guillaume le loup est opposé à Jean le Taureau. La Chouannerie saura s'inspirer des "méthodes" de chasse pour chasser le "gibier républicain", ce qui inspirera l'écrivain Paul Féval dans son roman Le loup blanc. En 1943, paraîtra le roman-



aventure *Les loups de Coatmenez* et sa suite *La Croisade des loups*, écrit par madame Du Guerny sous le pseudonyme de Coroller-Danio¹⁾ et de Herry Caooussin mettant en scène des jeunes Bretonnes et Bretons recherchant le trésor des Ducs de Bretagne gardé par des loups²⁾. Loin de l'Histoire de Bretagne, citons Gengis-Khan qui se donnait pour ancêtre un loup bleu. Les Indiens d'Amérique du Nord, du Canada, voyaient dans le loup un frère de sang aux vertus guerrières admirées. De nos jours encore, dans les grandes steppes de la Russie sibérienne, les Evénés (communauté de 20 000 membres environ) et qui élèvent des mil-

liers de rennes, voient dans le loup un adversaire à combattre sans pitié, mais aussi sans haine et si on le tue, c'est en lui demandant pardon et en l'honorant.

L'empreinte du loup dans nos campagnes

En breton, *bleiz*. On l'appelle aussi *Kinoz*, le chien de la nuit, ou encore *Hool ar bleiz* le soleil du loup surnom de la lune. Le loup hurlant sur fond de pleine lune, une image symbole classique ayant généré tous les fantasmes de peur et de superstition. Reconnu comme un animal plein de sagesse, ayant su maîtriser les forces ténébreuses, il sera considéré comme le guide des esprits d'exception ayant atteint un niveau de conscience supérieure. Son regard, comme celui du lynx, des hiboux et des chouettes, sera réputé pour transpercer les ténèbres. Submergé de vertus, le loup ne pouvait que séduire l'homme guerrier attentif à lui emprunter les dons dont les Dieux l'avaient pourvu. On retrouvera cet hommage sur bien des casques, boucliers, poignards, épées et enseignes. Un patronyme comme *blevara* est un de ces noms guerriers. Bien des noms de lieux portent son nom. Feunteun ar bleiz, Fetan ar blé, Poul bleizi, Poul bleyou, Stank ar vleyes, Roc'h bleiz, Kerbleiz... En Haute Bretagne nous trouvons autant de souvenirs. Le pas du loup, Chameloup, Grateloup, Dondup, Lanloup... Quant aux patronymes, ils ne sont pas en reste d'évocation : Le Blaye, Le Bleiz, Lashley, Blayo, Le Blé, Blaise... ces derniers noms ayant subi de ridicules francisations. Notre langage quotidien est lui-même truffé d'expres-

sions imagées et traduit fort bien les dons d'observation de nos ancêtres : loup-quelque chose, tomber dans la gueule du loup, une faim de loup, à pas de loup, entre chien et loup... Dans les siècles passés et jusqu'à la première décennie du ^{XX} siècle, la plupart des équipages de la noblesse bretonne entretenaient une meute de chiens particulièrement créancés sur le loup. En 1913, un monde, une manière de vivre s'apprête à mourir en même temps que les derniers loups dont les dépouilles ornent pour un temps encore les manoirs et châteaux d'une petite noblesse rurale en sursis. Autrement dit, deux noblesses dont le destin fut étroitement lié et qui ne survivront pas.

La beauté du loup

Pesant de 40 à 48 kilos, voire d'avantage, le loup donne une réelle impression de puissance. Sa tête large, ses oreilles peu pointues, son museau entouré sur les joues d'une collerette claire le différencient du chien. Sa robe est d'un fauve-gris caractéristique. Animal nocturne, sa vision est extrême, sa pupille ronde, plus oblique que chez le chien, accentue son expression dure, décidée. Une meute de loups est un exemple de "cohésion sociale" comme on dit aujourd'hui. Elle est liée par de puissants liens affectifs et s'il y a la loi de la meute, celle-ci est rarement enfreinte. Une louve met bas de quatre à six louveteaux dont l'éducation très codifiée en fera d'excellents chasseurs. Aujourd'hui, en Bretagne, le loup appartient à un passé révolu. Son "retour", quelques dizaines d'individus, en certaines régions de France, provoque des oppositions hystériques nourries de fantasmes d'ignorants illustrant bien, comme pour d'ours, qu'il n'y a plus de place pour la beauté sauvage. Heureusement, le loup est encore en nombre en bien des pays d'Europe et sa présence ne provoque pas les "émeutes" de collectifs pastoraux comme en France ! Terminons ce rapide aperçu sur cet animal passionnant en rappelant combien le loup a pris une place importante dans la pédagogie du scoutisme, et que l'authentique scoutisme breton avait pour nom *Bleimor* (loup de mer) pseudonyme de notre grand poète écrivain groisillon Yann Ber Kalloc'h.

notes :

- 1) Elle sera lâchement assassinée en 1944 par la résistance communiste française.
- 2) Voir WAR RAOK n°11. *Glaz*, une belle aventure pour la jeunesse bretonne.

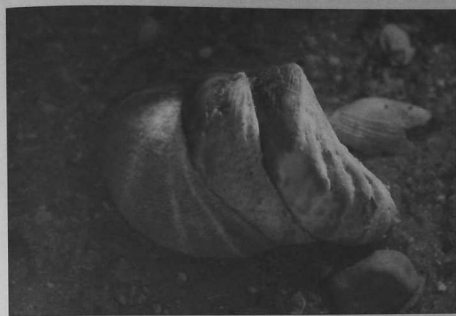


WAR RAOK

la voie de la nation bretonne — mouezh breizh



La crépidule



La crépidule, *crepidula fornicata*, originaire de la façade atlantique de l'Amérique du nord, a envahi les côtes européennes jusqu'à l'Espagne et principalement la Bretagne et les côtes normandes. Elle tire son nom latin de sa grande capacité reproductive (jusqu'à 28 000 œufs par ponte).

Youenn ar C'beginer

C'est lors de transferts d'huîtres de Virginie vers l'Angleterre, à la fin du XIX^e siècle, que ce nouveau gastéropode apparaît. Son introduction s'est opérée en deux phases. La première sur les côtes normandes et à la rade de Brest, conséquence des événements de la seconde guerre mondiale lors du débarquement. La seconde phase, au début des années 70 suite à l'importation d'huîtres japonaises pour pallier la mortalité de l'huître portugaise. Les crépidules seront ainsi essayées involontairement dans la plupart des centres ostréicoles. On les trouve, non pas en grappes, mais

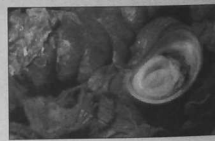
encastées les unes sur les autres. La crépidule naît d'abord mâle et se "féminise" en vieillissant. Elle se nourrit en filtrant l'eau et consomme énormément de plancton et entre donc en compétition directe avec les autres coquillages filtreurs, huîtres, coquilles Saint-Jacques et moules principalement. Cette nouvelle espèce invasive porte rapidement préjudice à l'écosystème marin d'où la colère des ostréiculteurs et conchyliculteurs. En effet, le stock total peut être estimé à plusieurs millions de tonnes selon Ifremer. Dès 2006, le recyclage des crépidules est envisagé et se sont des dizaines de milliers de tonnes par an que les ostréiculteurs récoltent. Cette crépidule est broyée et sert à amender les terres agricoles de Bretagne en remplacement du maërl. On l'utilise également en complément alimentaire pour les bovins et les volailles comme apport calcique. Mais rapidement on recherche une autre exploitation de ce mollusque indésirable : l'alimentaire et la santé car le produit est très riche en protéines et en oligo-éléments. Ainsi, après avoir conquis les agriculteurs, la crépidule est sur le point de conquérir les gastronomes. Sa chair est plus tendre que la patelle mais fragile et nécessite un minimum de cuisson. Son goût se situe entre

la moule et la palourde et peut se cuisiner comme la Saint-Jacques, s'avoir iodée, épicée-sucrée. Même s'il y a un gros travail de communication, plusieurs grands chefs bretons vantent la chair de crépidule et proposent de faire découvrir les variations gourmandes du coquillage. Peut se déguster aussi bien chaude, tiède que froide, crue ou cuite, en sauce, cassolette, parmentier ou au four.

Je ne vous proposerai pas une recette fixe comme à mon habitude, mais plusieurs pistes puisque la crépidule peut se préparer comme la Saint-Jacques principalement. Il vous suffit donc de reprendre les multiples recettes de ce succulent coquillage et de l'adapter à la crépidule. Vous pouvez également faire un court-bouillon, y plonger les crépidules, compter environ 3 minutes après ébullition, retirer, égoutter immédiatement et décoquiller. Servir avec une salade, arroser d'une vinaigrette. C'est tout simple.

Enfin avec son goût iodé de fruit de mer, se déguste parfaitement avec des vins blancs de Bretagne, d'Alsace ou de Bourgogne.

Voilà donc une belle revanche pour cette mal-aimée. Ce nouveau produit devient porteur de nombreux espoirs environnementaux. Le volet alimentaire va entraîner l'ouverture d'une usine de traitement des crépidules à Cancale (35) qui sera approvisionnée par trois armenets cancalais. L'usine devrait traiter près de 20 tonnes de produits par jour avec une double filière : la chair, commercialisation d'environ 10 tonnes de crépidules décortiquées servant à concevoir de nouveaux plats, tandis que la coquille sera broyée pour l'exploitation citée précédemment. Pour en revenir "à notre assiette", la chair de crépidule est une véritable manne alimentaire aux possibilités incomparables et disponible. De plus, le produit devrait se vendre moins de 3 euros le kilogramme, ce qui en ferait le coquillage le moins cher. Alors je vous conseille d'essayer.



WAR RAOK

la voie de la nation bretonne — mouezh breizh



VIE POLITIQUE BRETONNE

Courrier des lecteurs

Vous avez la parole

■ Chers amis,
Ci-joint le renouvellement de l'abonnement à votre revue **WAR RAOK**. Je la souhaite vivante, fière, lucide, ce qui exclut le ton des jérémiades et de la culpabilisation. La France est une démocratie autoritaire où la liberté est restreinte... Dans toute l'Europe on sait que la Loire-Atlantique est terre de Bretagne et que Nantes était avec Suscinio la résidence des Ducs. Cela ne se discute pas... Bon courage à vous. Cordialement.

Y. L. (Le Poulguen)

■ Messieurs,
Je tiens à vous féliciter pour le dernier numéro de **WAR RAOK**. Excellents sujets traités, excellentes analyses également. Vous avez toute ma confiance. Votre revue est réellement bien tenue.

A. M. (Versailles)

■ Camarades,
Un petit mot pour vous informer de l'élection de la première Assemblée Nationale Provisoire élue par le corps électoral corse volontairement constitué. Cette élection aura lieu en novembre et constituera une nouvelle étape de la lutte de libération nationale du peuple corse. Ci-joint *A Voce di a consulta nazionale*, journal expliquant la démarche. Salutations européennes.

B. T. (Bastia)

■ Monsieur le directeur,
Je suis toujours très impatient de recevoir votre revue et à chaque numéro je me demande si vous serez à même de me combler sur les 40 pages publiées. Pour le moment, je tiens à vous dire que sur l'ensemble des numéros je suis très satisfait. Depuis plus de 45 ans que je lis la presse militante bretonne, il faut arriver à mon âge pour être pleinement satisfait. Vous avez toutes mes félicitations.

L. B. (Caen)

■ Messieurs et amis,
Merci pour ce dernier numéro de **WAR RAOK**. Très bon et très lisible. Loin de ma terre natale c'est toujours pour moi un vrai rayon de soleil et surtout un réel plaisir de voir que des Bretons se battent pour la résurrection de leur patrie.

B. (Grenoble)

■ A toute l'équipe,
Je lis votre revue depuis peu. C'est un ami de Paris qui m'a fait m'abonner. Sceptique au début sur vos idées indépendantistes, je tiens à vous dire que de numéro en numéro je commence à adhérer à votre vision d'une Bretagne souveraine dans une Europe fédérale. Catalogne, Pays Basque, Ecosse, Lituanie, Lettonie, Slovaquie... et pourquoi la Bretagne, cette vieille nation européenne ? Merci et encore bravo.

E. de V. (Brest)

■ Très chers compatriotes,
Je vous adresse tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2009 ainsi que mon cheque annuel. *Gant va gwellañ heotù d'hol!*

A. L. (Vannes)

WAR RAOK
La voix de la nation bretonne — mouezh breizh

Oc'hadenn embannadurioù

Oc'hadenn embannadurioù est une association dont le but est de promouvoir la Bretagne, son peuple, sa culture, son histoire, ses traditions, sans omettre la religion ainsi que la politique de cette vieille nation européenne. L'association porte également un intérêt tout particulier aux autres peuples celtes et européens.

Oc'hadenn embannadurioù se propose d'organiser conférences et séminaires, de publier et éditer des ouvrages dans le cadre de ses objectifs. Le logo choisi ainsi que le titre ne sont pas anodins. En effet, le sanglier est considéré par les



AR STAL CARTES POSTALES Pour toute commande le prix est compris dans le prix d'achat

LA BOULOTTE D'ADSAV!
BP 80337
35203 RENNES CEDEX 2

ÉTENDARDS
Format 150X190
- Prix à l'unité 31€
- envoi en recommandé

DOUBLE CENTURON
Tarif : 32€

TEE-SHIRT
Coloris : blanc
Taille : S, M, L, XL, XXL
Tarif : 12€

CASQUETTES
Coloris : bleu, blanc, gris, noir. Tarif : 7€

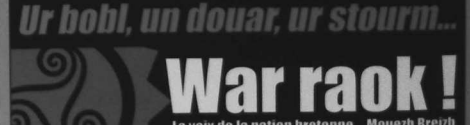
EPINGLETTE
Tarif : 1€

VIE POLITIQUE BRETONNE



ADSAV! sur tous les fronts !

Les militants et responsables du **Parti du Peuple Breton** ont multiplié les actions, tant sur le terrain en Bretagne avec plusieurs milliers d'affiches apposées et de nombreuses manifestations dont la commémoration du 11 novembre à Sainte-Anne-d'Auray, tant sur la scène européenne où les dirigeants d'**ADSAV!** ont dignement et fièrement représenté notre nation dans les grandes réunions et Congrès de partis frères. Ne pas oublier non plus les fructueux contacts pris par le président Frederic ar Boudier lors de son voyage aux Etats-Unis. Dans les mois à venir, le **Parti du Peuple Breton** publiera sa position concernant les futures élections, mais peut dès à présent annoncer la participation de nombreux candidats indépendantistes lors des prochaines élections cantonales de 2011.



Ur bobl, un douar, ur stourm...

War raok !
La voix de la nation bretonne — Mouezh Breizh

<http://war-raok.site.voilà.fr>

février 2009 39

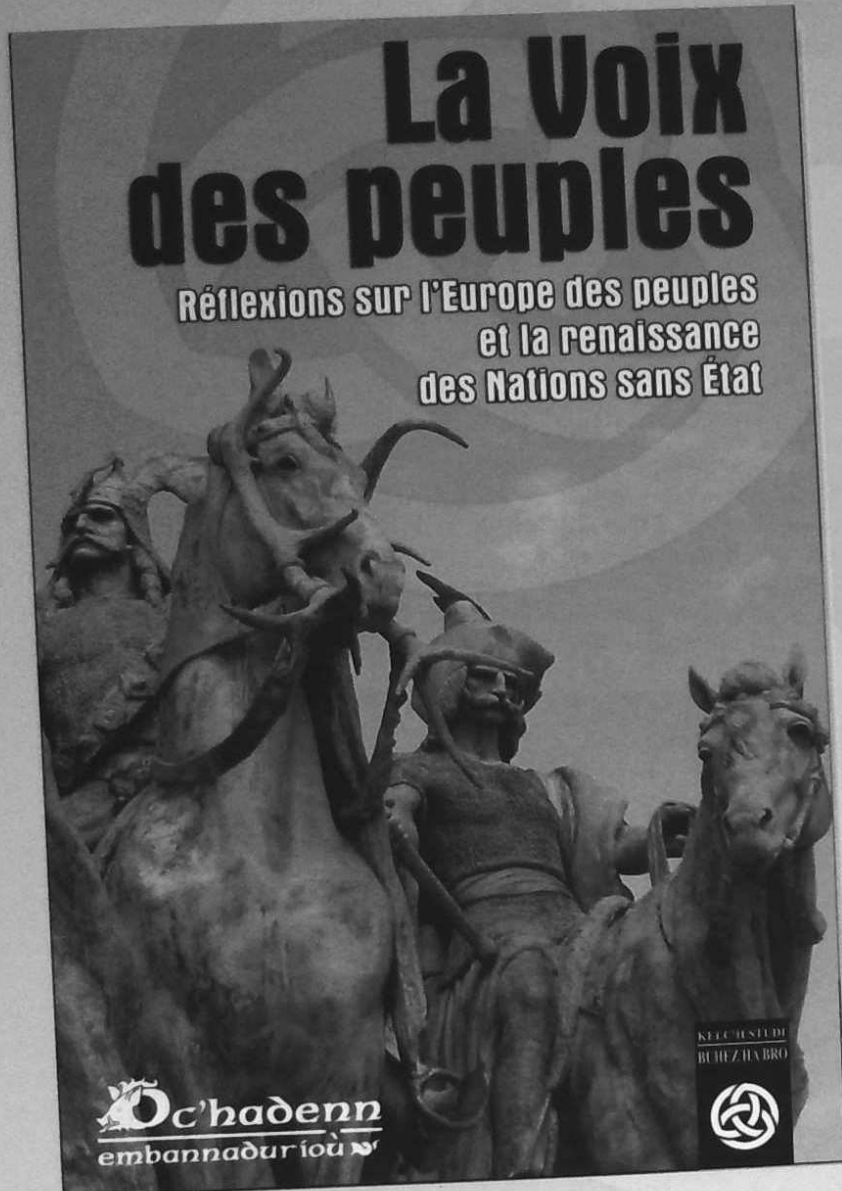
WAR RAOK
La voix de la nation bretonne — mouezh breizh

Oc'hadenn embannadurioù

présente

La Voix des peuples

Réflexions sur l'Europe des peuples et la renaissance des Nations sans Etat



Les textes présentés dans

La Voix des Peuples sont un condensé de réflexions de divers auteurs qui ont mis à la disposition de KSBBS l'ensemble de leurs études et leurs perceptions relatives à cette Europe des peuples, ethnique et européenne qui se met progressivement en place malgré la mauvaise volonté de certains Etats.

La chute du mur de Berlin, et avec lui la fin de la dictature communiste, a grandement contribué au réveil de nombreuses nationalités si longtemps opprimées.

Plus près de nous, d'autres nations, d'autres peuples et communautés ethniques relèvent la tête et amorcent un début de vie nationale et de souveraineté : Catalogne, Flandre, Pays Basque, Ecosse...

Reste bien sûr les peuples embastillés dans la prison France ! Mais l'Europe des peuples est en marche, elle peut se faire avec la France, mais elle peut également se faire sans elle. La France, aujourd'hui, est un frein réel à toute construction européenne et n'a plus aucun rôle majeur à jouer dans une future construction européenne, ni aucune contribution valable à apporter à son édification.

*Un livre à lire
et à posséder
impérativement !*

Offre de souscription

jusqu'au 31 mars 2009

15€ (port offert)

au-delà, **20€** (port compris)

Oc'hadenn
embannadurioù

Bon de commande

(à copier ou photocopier)

Je commande ... exemplaire(s) de **La Voix des Peuples**
15 euros (le port est offert), hors UE nous consulter.

Je retourne mon règlement par chèque bancaire mandat postal

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse E-mail :

Oc'hadenn embannadurioù

3, Leurenn al Landrel • 35200 Roazhon • Breizh